

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. III.—No. 5.

MONTREAL, JEUDI, 1^{ER} FEVRIER, 1872.

{ ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

A TRAVERS LE TIMES.

Sur trente soldats français, généralement choisis dans les campagnes, il y en a, à peu près dix qui ne savent ni lire ni écrire; sur cent conscrits appelés tous les ans sous les drapeaux, soixante-et-six, au moins, ne savent ni lire ni écrire. Mais voici qui est pire: sur soixante et quinze conscrits qui fréquentèrent les écoles primaires, il y a une moyenne d'à peu près soixante-et-trois qui ne savent plus ni lire ni écrire lorsqu'ils entrent dans l'armée. Appuyé sur ces données, qu'il déclare officielles, le *Times* en conclut que le peuple des campagnes, en France, est si ignorant et si apathique, qu'on devrait lui enlever complètement la liberté de voter. Mais, alors, à qui donner cette liberté de voter? Il est bien constaté que les villes ne votent pas beaucoup ou votent très-mal. L'histoire si récente de la Commune et des soulèvements de Lyon, Bordeaux et Lille, ne prouve pas du tout que le salut de la France lui doive venir de ses grandes villes. Si la ville ni la campagne ne peuvent sagement exercer leurs franchises électorales, c'est qu'évidemment cette pauvre France ne peut pas supporter la liberté politique, qu'on la décore du nom de république ou de monarchie constitutionnelle. Le *Times*, se faisant poli, un peu contre son habitude, n'ose lui dire cette injure ou cette accablante vérité.

M. Pouyer-Quertier, le ministre des finances du gouvernement de Thiers, demande à la France un revenu de cent dix millions de louis sterling,—petit budget qui excède de près de trente millions de louis sterling le plus élevé des budgets du second empire—pour faire face à tous les services et réorganiser l'armée en vue de la grande revanche préméditée. C'est une somme énorme, fabuleuse, vu l'état actuel de la France. Malgré sa force récupérative presque prodigieuse, elle court grand risque d'écraser sous le fardeau.

En essayant de se préparer à une nouvelle guerre pendant qu'il répare les pertes causées par celle qui vient de finir, Thiers ne réussira qu'à brûler la chandelle par les deux bouts. Il entreprend d'atteindre un résultat auquel les Etats-Unis eux-mêmes n'auraient jamais songé. Malgré leurs ressources immenses et presque illimitées, ils se seraient probablement affaiblis sous le poids de leur dette énorme, s'ils n'eussent licencié tous leurs volontaires, réduit à trente mille hommes leur armée régulière et s'ils n'eussent dirigé tous leurs efforts et toute leur énergie vers la découverte des moyens les plus propres à ramener l'équilibre dans leurs finances. L'aveuglement le plus absolu a pu seul induire le gouvernement ou l'assemblée à s'occuper de l'armée avant d'avoir discuté franchement et ouvertement un système financier raisonnable pour ensuite l'accepter et l'exécuter fermement. Il est à peine croyable qu'on ne soit pas plus avancé sur ce point si important qu'on ne l'était à la conclusion de la paix ou au renversement de la Commune. Si les députés voulaient sérieusement examiner la question si vitale des *voies et moyens*; s'ils voulaient reviser et relire l'état tout à la fois si clair et si décourageant que vient de leur soumettre Pouyer-Quertier, croit-on que le Président pourrait faire accepter ses projets favoris—un budget de guerre de 18 millions sterling et un contingent annuel de cent mille conscrits?—Trop de hâte et d'em-

pressement à préparer la vengeance, pourrait bien laisser à la France un legs de misère, dont les désastreux effets se feront sentir longtemps après que la passion des représailles se sera calmée.

Fasse le Ciel que ces sombres prédictions du *Times* ne se réalisent pas!

On discute, depuis quelque temps, l'opportunité de réduire ou d'augmenter le contingent militaire nécessaire au maintien de l'autorité anglaise dans les Indes. On a fait des enquêtes, entendu des hommes compétents et publié des rapports. Voici l'opinion donnée par Lord Napier de Magdala: "Je ne puis découvrir aucun motif assez puissant pour me faire croire que nous pouvons nous permettre la moindre négligence dans les moyens de maintenir notre suprématie, ou, nous endormant dans une sécurité imaginaire, désarmer sans courir les plus grands dangers. Il me semble que nous n'avons jamais eu moins de prise sur les affections du peuple." C'est qu'aussi la position est critique; ces possessions anglaises sont entourées de tribus hostiles bien armées, bien équipées, pourvues même d'artillerie, grâce à l'habileté du gouvernement Russe et à l'avidité du commerce anglais. On comprend de plus en plus, par là, la persistance de l'Angleterre à ne pas se mettre d'affaires sur les bras en Europe. Elle peut, d'un jour à l'autre, être appelée à renouveler, sur une échelle beaucoup plus grande, son expédition de 1857.

Lord Derby a fait un discours qui est tout un événement. A part le mérite intrinsèque de l'œuvre—tous les discours de Lord Derby sont de vrais chefs-d'œuvre de style, de clarté et de sagesse politique—il révèle une tendance, il indique une forte espérance qui mettent justement en émoi les libéraux de toute nuance et tous les amis du gouvernement. Il passe au crible d'une critique fine et judicieuse tous les actes du gouvernement et les condamne énergiquement. C'est un assaut en règle, sur toutes les places fortes en même temps et avec des armes d'une sûreté de précision meurtrière. L'attaque est vive et passionnée, mais à la manière dont Lord Derby sait être vif et passionné, conservant toujours le sourire narquois et aiguillant sans cesse la pointe qui pousse le trait plus avant, rend la blessure plus dangereuse et met les rieurs et les hommes d'esprit du côté du noble orateur.

Le *Times* a l'air bien embêté de ces attaques et défend vigoureusement le gouvernement; il accuse Lord Derby de les prendre, lui et le ministère, presque par surprise. Ses antécédents, qui le posaient comme le type de la modération dans la pensée, l'expression et le jugement, ne pouvaient le faire présumer capable d'un engagement presque violent. C'est que Lord Derby est tout simplement un bon tacticien et un homme d'état. Tant que le Cabinet Gladstone a eu à sa suite une majorité compacte et nombreuse, il convenait aux Conservateurs de se tenir au poste d'observation et de ne pas risquer de batailles dont l'insuccès certain ne pouvait que décourager les soldats et compromettre le prestige et la dignité des chefs. Les choses ont changé depuis; le *Times* lui-même l'avouait après la dernière session et en faisait retomber la faute sur Gladstone. Les amis du ministère perdent de leur force et ne présentent plus à l'attaque ou à la dé-

fense un corps aussi serré, ni un front aussi assuré. Les Conservateurs reprennent confiance et serrent leur rang; ils croient le temps arrivé. Les chefs aussi le croient et c'est ce qui consterne les partisans de la fortune politique de Gladstone. Derby vient d'ouvrir le feu à Liverpool, et D'Israeli se prépare à engager la bataille sur toute la ligne. Il doit parler prochainement dans deux grandes villes.

Lord Derby est grand ennemi du dieu-état. C'est un réformateur, et même un grand réformateur; mais, suivant lui, le but de toute législation doit être de mettre le peuple individuellement de plus en plus libre d'améliorer son sort, soit par lui-même et seul, ou par l'effort combiné, mais volontaire. Il condamne de la manière la plus énergique toute idée de faire de l'Etat l'agent principal d'une réforme sociale quelconque, et il déclare que sa conviction la plus forte et la plus profonde est que la diminution du paupérisme et l'élévation du peuple ne peuvent être que l'ouvrage du peuple lui-même. Il s'aide de ces principes si sûrs pour donner une dure leçon à Scott Russell, qui veut que l'Etat fasse entrer dans la législation le programme de l'Internationale. Gladstone avait déjà, lui, aussi, condamné les propositions et les tentatives de cet avocat des socialistes anglais. Ainsi condamnées par les deux plus puissants partis qui gouvernent l'opinion anglaise, les idées du communisme ont peu de chance de s'implanter dans le sol anglais.

Le comte Derby est d'une grande force et il compte déjà comme une puissance dans le parti conservateur. On s'accorde généralement à reconnaître que c'est à lui qu'écherra de droit la succession politique de Disraeli; il a même déjà été question de mettre de côté le chef actuel, pour confier aux mains plus sûres du comte Derby les destinées du parti dont tous deux sont certainement la gloire et l'ornement.

La construction et l'exploitation des voies ferrées en Angleterre sont devenues un genre de commerce et d'industrie fort bien payant; de fait, c'est un des placements les plus avantageux que l'on puisse trouver en Angleterre. Le capital aujourd'hui investi dans ces entreprises est prodigieux: il a atteint *cinq cent trente millions* de louis sterling. Les recettes totales de l'année qui vient de finir sont de quarante-sept millions cinq cent mille louis, donnant ainsi un revenu brut de neuf pour cent sur tout le capital. En déduisant les dépenses, tous les frais d'exploitation (*running expenses*) qui, en Angleterre, n'absorbent pas tout-à-fait la moitié de la recette brute, on arrive à un revenu clair d'un peu plus de 4½ par cent. C'est un beau résultat. Le Grand Tronc n'en donne pas autant; il est plus modeste et se contente de promettre à ses créanciers les plus privilégiés, des dividendes qui ne viennent jamais. On ne pourrait, toutefois, pousser la comparaison sans injustice; les conditions de construction et d'exploitation ne sont pas du tout les mêmes.

On s'est beaucoup amusé et l'on s'amusera encore longtemps des côtés excentriques de la vie sociale, des habitudes et du caractère individuel de certains Anglais. Jamais un peuple n'a poussé plus loin le sérieux dans le sophisme, la dignité dans la sottise et la méthode dans

l'extravagance. Il n'y a qu'en Angleterre où l'on puisse trouver des choses comme celles-ci : "La société sublime des *beefsteaks* ;" elle a duré 136 ans ; lord Brougham et Thackeray, gens d'esprit s'il en fut jamais, en ont fait partie ; les devoirs des membres consistaient à dîner ensemble de *beefsteaks* seulement ; ces *beefsteaks* devaient se manger dans les circonstances les plus extraordinaires, avec des formules établies, des quantités de liquide fixées et au milieu de toasts et de chansons impossibles. Fait non moins curieux, c'est que "La société sublime," qui vient de s'éteindre, a trouvé un homme de lettres qui fait son histoire dans un volume assez considérable, que quelques gens lisent, et dont le *Times* donne une analyse critique.

J. A. MOUSSEAU.

A TRAVERS MES LIVRES.

L'Académie française—composée, selon Ménage, des "surintendants de l'orthographe, peseurs de brèves et de longues, et affineurs de locutions,"—fait en ce moment grand bruit dans le monde littéraire. Tous les journaux de France ont leur mot, ou mieux, leur colonne sur l'élection de M. Littré, l'un des chefs de l'école positiviste, matérialiste et athée, qui combat à outrance toute lumière divine, comme toute idée théologique ; et la démission de Mgr. Dupanloup, qui en a été la conséquence.

Mgr. l'évêque d'Orléans s'est opposé tant qu'il a pu à l'élection de M. Littré. En 1863, je crois, il avait réussi à écarter sa candidature. En 1871, il a échoué, et cet échec va priver désormais l'Académie du concours de ce prélat si savant et si éclairé.

Il va sans dire que Mgr. Dupanloup a, dans la presse anglaise et française, beaucoup de contradicteurs, qui le targuent d'intolérance ; mais tous les journalistes qui n'ont pas encore rompu avec l'enseignement et les doctrines de l'Eglise sont unanimes à approuver cet acte éclatant, qui a mérité à son auteur une lettre pleine d'affectueuse sympathie de la part du Souverain Pontife.

Cet acte et cette lettre vont-ils réconcilier avec l'illustre évêque nos polémistes de l'école programmatiste ?

Mgr. Dupanloup s'est-il montré assez ferme, en cette circonstance, au gré des petits hommes de plume qui avaient pris l'habitude de le dénoncer ici, dans nos journaux ?

Je l'ignore, et je ne m'en inquiète guère, je vous prie de le croire. J'ai toujours soutenu, vous le savez, qu'il fallait s'abstenir de toute polémique avec ces forcenés de la presse, qui cherchent dans l'exagération de leur pose religieuse, un piédestal littéraire ou politique, et je pense encore qu'il eût été beaucoup mieux d'en agir ainsi.

A toute provocation irritante qui vous sera adressée à l'avenir, je vous engagerais, si j'étais autorisé à le faire, à répondre avec Mgr. l'évêque de Perpignan :

"La polémique chrétienne, sans jamais cesser d'être inflexible et courageuse, quand il s'agit du dogme catholique et des vrais principes sociaux, perd toujours, à mon avis, en force et en utilité, quand elle devient aigre, personnelle, irritante."

"La douceur de saint François de Sales et l'onction de ses écrits ramènent, vous le savez, au giron de l'Eglise, soixante-douze mille hérétiques."

"Un ton calme, compatissant, mais ferme, le ton du Saint-Evangile et des saints pères, produirait peut-être sur les impies de nos jours les mêmes effets. Nos violences de langage ne nous ont pas été utiles, elles ont éloigné de nous et de Dieu les sociétés modernes, elles ont multiplié les ennemis de la Sainte Eglise. Si injustes, si sauvages qu'ils soient, la charité, e-pérons-le, pourrait les ramener. *Noli vinci a malo sed vince in bono malum.*"

Mais revenons à Mgr. Dupanloup, auquel il appartenait, comme dit un journal français, de donner à la république des lettres cet exemple de haute et saine moralité.

L'illustre prélat a publié dans la *Gazette de France*, une note relative à la candidature de M. Littré ; dans cette note sont relevés les textes mêmes qui dénoncent les doctrines abominables du nouvel ordre, à l'Académie. En voici quelques unes :

"Il faut réserver le nom d'âme à l'ensemble des facultés "du système nerveux central," en sa totalité.

"La pensée est "inhérente à la substance cérébrale," tant que celle-ci se nourrit, comme la contractilité aux muscles, l'élasticité aux cartilages et aux ligaments jaunes.

"Le mot d'âme exprime, considéré anatomiquement, l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moelle épinière, et, considéré physiologiquement, l'ensemble des fonctions de la sensibilité encéphalique.

"La perception est un phénomène cérébral, qui se passe à l'extrémité encéphalique des éléments nerveux.

"La raison n'est pas l'apanage exclusif de l'homme. . . Les animaux mammifères, ont un cerveau fondamentalement disposé comme celui de l'homme, et il y a "passage" entre les deux raisons : "la raison humaine" et "la raison animale."

En conséquence de ces belles découvertes, voici comment l'homme est défini :

"L'homme est un ANIMAL MAMMIFERE, de l'ordre des primates (classe de singes,) familles des bimanés, caractérisé taxinomiquement par une peau à duvet ou à poils rares, etc."

Tiens, tiens, M. Littré, a donné lui aussi, dans le *singe perfectionné*. Dans ce cas, ils sont donc présentement à l'Académie, trente-neuf *singes* immortels ? . . .

Ah ! la belle chose que la science. M. Littré, dit encore :

"La sociabilité est UN RÉSULTAT DE L'ORGANISATION ANIMALE, et elle n'a pas d'autre cause. . . L'organisation de TELLES ESPÈCES D'ANIMAUX, DE L'HOMME EN PARTICULIER, etc."

Après avoir cité ces textes qui n'ont pas besoin de commentaires. Mgr. Dupanloup, s'écrit avec éloquence :

Ainsi, la société humaine, la famille, la patrie, les grandes et saintes institutions de Dieu, d'où naissent parmi nous tant de devoirs et tant de vertus, des liens si délicats, des sentiments si élevés et si purs, l'affection, la reconnaissance, le dévouement, la compassion secourable, la sensibilité exquise, et aussi

cette généreuse émulation qui rapproche les hommes pour les œuvres de bienfaisance, ou les compagnies savantes, pour les nobles travaux de l'esprit, tout cela, comme la société des animaux, n'a qu'une seule et même cause, l'organisation animale. L'out se réduit chez l'homme à la matière ; l'homme est un animal un peu mieux organisé que les autres. Avec esprit, idée, jugement, amour, entendement, raison, société, le positivisme matérialiste détruit tout.

Aussi, les élèves formés par un tel enseignement, soutiennent-ils, que :

"La cause première est une chimère.

"La matière est éternelle.

"L'âme immatérielle est une entité chimérique.

"L'homme n'a acquis le privilège de sa supériorité hiérarchique qu'après avoir passé par tous les degrés de la série animale,"—depuis l'huître jusqu'à l'orang-outang.

"L'homme ne doit pas se sentir humilié de son humble origine ; car, comme l'a dit C. Vogt, il est encore plus glorieux pour lui d'être un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré."

Il paraît que plusieurs d'entre les immortels n'étaient pas au fait des jolies doctrines de M. Littré, et qu'on a demandé naïvement à Mgr. Dupanloup : "mais tout cela est-il signé ?"—Comment, répondit le prélat, tout cela est d'hier, tout cela est imprimé, signé, publié par M. Littré lui-même.

L'interlocuteur de Mgr. était peut-être M. de Sacy, qui a avoué, je ne sais plus trop en quelle circonstance, qu'à son âge on ne lisait plus, on relisait.

Je voudrais pouvoir vous entretenir plus au long de ces notes de Mgr. Dupanloup, mais comme je suppose que vos lecteurs seraient curieux de connaître les noms des écrivains français qui font aujourd'hui partie du "Conclave des Béquilles," comme on a appelé l'Académie, je m'interromps pour vous en donner la liste.

Ce sont :

Les ducs de Noailles et de Broglie (prononcez de Breville) ; les comtes de Falloux, de Champagny, d'Haussonville et de Ségur ; l'évêque Dupanloup (démisionnaire), le Père Gratry ; et MM. Thiers, Guizot, Victor Hugo, Mignet, Emile Augier, Jules Sandeau, Octave Feuillet, Vitet, Nisard, Camille Doucet, de Laprade, de Rémusat, Legouvé, Dufaure, St. Mare Girardin, Lebrun, de Carné, Patin, Silvestre de Sacy, Cuvillier-Henry, Claude Bernard, Jules Antran, Auguste Barbier, Emile Ollivier, Jules Janin, Duvergier de Hauranne, Xavier Marmier, et les quatre derniers élus : le duc d'Aumale, et MM. Littré, de Loménie et Camille Rousset.

Jules Janin a dit que l'Académie française est avant tout un salon de bonne compagnie.

Victorin Sardou l'a désignée de son côté sous ce titre moins brillant :

"Sainte Assemblée de Ganaches."

N'est-ce pas que c'est Jules Janin qui a raison ? Dame, il prévoyait qu'il en serait un jour, tandis que Sardou . . . Qui vivra verra.

L'auteur de *Frou-frou* et de la *Famille Benoiton* a déjà fait ses visites, mais il n'a pas eu de chance.

Et à propos de ces visites, il faut que je vous rapporte une anecdote, que j'ai trouvée récemment dans une revue anglaise :

Sardou, il y a quelques vingt mois, faisait donc des visites à MM. les immortels pour solliciter leur appui comme aspirant au poste de "surintendant de l'orthographe." Ce jour-là, il allait chez Lebrun, lorsqu'en route il s'aperçoit qu'il n'a pas lu une seule ligne de l'académicien. Sans se troubler pour si peu, Sardou entre chez un libraire, où il achète un volume de poésie, portant comme titre sur la couverture : "Œuvres de Lebrun." Chemin faisant, il en apprend quelques vers par cœur.

M. Lebrun, reçut M. Sardou, avec une exquise politesse. Enchanté, le père de la *Famille Benoiton*, cite les quelques vers qu'il vient d'apprendre, en s'exaltant sur leur beauté.

"Ce sont de très-mauvais vers," lui répondit M. Lebrun. "Ils sont d'un nommé Lebrun, mon homonyme. Mais, voyez, M. Sardou, je connais bien vos œuvres, plus que vous ne connaissez les miennes."

Là-dessus, il prend une pièce de Sardou, et lui indique le fameux mot, cité plus haut : "L'Académie française, sainte assemblée de ganaches." Puis, il ajoute, avec un charmant sourire : "Croyez-moi, M. Sardou, vous êtes trop jeune encore pour devenir ganache."

Sardou, se retira, bien convaincu qu'il avait fait un four, comme on dit au théâtre.

UN SOLITAIRE.

P. S.—Les journaux français arrivés la semaine dernière nous font connaître l'attitude qu'a prise l'Académie devant la démission de Mgr. Dupanloup. Cette démission n'a pas été acceptée.

Maintenant, l'on se demande si Mgr. Dupanloup, apaisé par les explications données par ses principaux collègues, académiciens, et notamment par M. Guizot, va retourner prendre son siège parmi les quarante.

"En dépit de l'espoir manifesté par M. Guizot, monseigneur d'Orléans ne reviendra pas sur sa décision," dit M. Ernest Daudet, dans sa dernière *lettre parisienne*, à la *Presse*. C'est en vain que l'Académie a refusé d'y souscrire. Il ne paraîtra pas sur ce fauteuil désormais deux fois illustre, ayant été si légitimement occupé, et si noblement abandonné.

"Pour quiconque a l'honneur de connaître Mgr. d'Orléans, dit encore M. Daudet, il n'est pas douteux qu'un tel acte ait dû lui coûter beaucoup. On l'a souvent présenté comme un prêtre violent, intolérant, regrettant l'Inquisition et les bûchers. C'est le contraire qui est vrai : Il ne se peut voir de cœur plus charitable et plus doux. Mais il a conservé l'ardeur, le courage, les passions qui faisaient les martyrs. Vieillard par l'âge, il est jeune par les croyances. Il leur sacrifie tout. Elles remplissent, dominant et règlent toute sa vie, et l'un de ses amis nous disait hier :

—Il est actuellement aussi calme que s'il ne venait pas d'affronter les orages. Il goûte naïvement la joie d'avoir accompli un devoir, donné un grand exemple."

U. S.

COMTE DE CHAMPLAIN.—Le règlement en faveur du chemin de fer du nord a été rejeté à une grande majorité par le comté de Champlain.

LECTURE DU REV. P. MICHEL.

Le zélé directeur de l'Union Catholique faisait une lecture, il y a quelques jours, devant l'Institut des Artisans sur les classes ouvrières. Après avoir exposé l'importance du rôle de l'ouvrier dans le monde et la grandeur de ses devoirs, il a ajouté :

Tout homme qui gagne son pain est un ouvrier, quelque soit d'ailleurs le genre de ses travaux, et des occupations auquel il s'applique, et tout ouvrier, ou tout homme qui travaille conformément à la loi de notre nature, et par conséquent à l'ordre voulu par Dieu, est nécessairement utile, non seulement à lui-même et à sa famille, mais aussi à la société tout entière. Et ce qui fait qu'un homme est honorable, est digne d'estime, c'est moins le poste qu'il occupe ou la profession qu'il a embrassée, que la manière dont il remplit les obligations qui y sont attachées.

Le prêtre est un ouvrier, mais ouvrier évangélique, tel est le nom que lui donne le St. Evangile, son œuvre est la propagation de la vérité, le triomphe de la vertu et son but la sanctification des âmes, le bien-être spirituel et temporel des sociétés humaines. Comme son maître : "Il doit passer en faisant le bien."

L'avocat est un ouvrier, son œuvre est de faire triompher la justice. Il doit se dévouer à la défense de l'innocence, à l'établissement du bon ordre, de la paix, de la bonne harmonie.

Des méchants prétendent que ces messieurs ont aussi le talent d'embrouiller les choses claires, et qu'ils usent largement de la faculté de parler, et que la mobilité de leur langue pourrait conduire à la solution d'un grand problème, longtemps cherché et non encore trouvé, le mouvement perpétuel. Je compte parmi eux un grand nombre d'amis, je suis loin d'endosser ces malveillantes exagérations.

Le médecin est un ouvrier, son œuvre est de se dévouer à la conservation de nos précieuses santés. On dit qu'ils ont aussi le droit de nous tuer d'après les lois de la faculté. C'est un droit dont ces messieurs ne font usage que très-rarement.

Les musiciens sont des ouvriers, qui nous amusent très-agréablement.

Les commerçants sont des ouvriers, qui savent abondamment pourvoir à nos besoins et même avec luxe, pourvu qu'on les paye bien.

Les ouvriers, les artisans, vous le comprenez, mesdames et messieurs, occupent une place d'honneur dans l'ordre social et dans l'ordre religieux.

Au sujet du progrès matériel du pays, le Rév. père fait les réflexions suivantes :

Ce qui fait la richesse, la prospérité d'un pays, c'est, sans aucun doute, la fertilité de son sol et les autres trésors qui y sont renfermés.

Ces choses sont les éléments premiers de la richesse, mais laissez-moi vous dire que les richesses d'un peuple sont : les bras pour exploiter le sol, les manufactures ou autres institutions pour utiliser ses produits.

Il faut l'avouer, jusqu'à ces dernières années, peu de choses avaient été faites dans ce double but.

Et le manque d'amélioration dans l'agriculture, le manque de manufactures dans le pays, a amené la plaie de l'émigration.

Le jeune homme qui ne voulait ou ne pouvait se livrer à l'agriculture, ne trouvant pas d'atelier pour gagner honnêtement sa vie allait sous un ciel mieux favorisé, chercher ce qu'il ne pouvait se procurer dans son pays.

Mais grâce à l'initiative prise par les sociétés de colonisation et secondée par le gouvernement, grâce aux paroles et aux écrits d'hommes intelligents et vraiment amis de leur pays, un mouvement puissant est donné, et nous pouvons espérer voir, dans un avenir assez rapproché, l'agriculture se pratiquer avec plus de succès. Nous pouvons espérer que l'industrie prendra de nouveaux développements et qu'ainsi les richesses du pays seront exploitées par des hommes du pays.

Je suis heureux de pouvoir signaler ici à la reconnaissance publique l'orateur qui m'a précédé dans cette tribune, M. L. O. David, qui, par ses écrits et sa parole convaincue, a fait faire un grand pas à cette question vitale.

Je me permettrai aussi de signaler la lecture de M. Beausoleil, donnée dimanche dernier devant l'Union Catholique, et publiée dans le *Nouveau-Monde* d'hier. Ce monsieur fait connaître les richesses minières du Bas-Canada.

Votre société, messieurs de l'Institut des Artisans, a fait beaucoup dans ce sens. En ouvrant des écoles du soir, et en établissant une bibliothèque, pourvu qu'une direction sage et intelligente préside au choix et à la distribution des livres.

L'école du soir offre de grandes ressources aux jeunes gens. Et un grand nombre de ceux qui ont passé la jeunesse peuvent gagner beaucoup en fréquentant ces cours.

CORRESPONDANCE.

Messieurs les Rédacteurs,

Dans l'intérêt de ceux de vos nombreux lecteurs qui sont amateurs de la pêche et de la chasse, et qui n'ont point encore visité le Lac St. Jean, seriez-vous assez bons pour reproduire les quelques mots ci-dessous.

Les perdrix blanches, qu'on dit habiter l'extrémité nord du globe, ont fait leur apparition, il y a plusieurs jours, à Hébertville et dans les localités voisines. Elles sont mal reçues, car nous leur faisons une guerre à mort continue. Pour ma part, j'en exporterais plusieurs centaines, si nous avions un chemin de fer du Lac St. Jean, à Québec.

Si le Lac St. Jean est un pays de chasse, il est aussi une place de pêche qui, bientôt sera en renom, quand nous aurons des communications plus faciles avec les grands centres.

On n'a pu, jusqu'à présent, vu l'éloignement et le manque de bons chemins, exporter sur les marchés des villes les produits de nos lacs et rivières, mais quand, une fois, nous aurons un bon grand chemin de fer, nous enverrons sur les marchés de Québec le saumon, le brochet, la grosse morue, le doré, le poisson blanc, l'anguille et la truite.

Pour vous prouver que je n'exagère rien, voici des faits :

MM. Auguste Gagnon, Yves Girard et le Notaire Dumais, du Lac St. Jean, font la pêche depuis le mois de Décembre dernier dans le Grand Lac.

Ces messieurs pratiquent des trous dans la glace et posent des rets à une profondeur variant de dix à vingt brasses, et deux fois par jour, ils retirent ces rets remplis de gros poissons de toutes espèces. Les plus grosses espèces sont le brochet,

dont quelques-uns mesurent jusqu'à quarante à quarante-quatre pouces de longueur, le saumon de vingt-cinq à trente-six pouces et la morue qui égale le saumon en grosseur. Les plus petites espèces sont le doré et le poisson blanc qui atteignent jusqu'à vingt et vingt-cinq pouces.

Il est certain qu'il existe de bien plus gros poissons, de ces espèces, dans le lac St. Jean, mais les rets ne sont point assez fortes pour les tenir, ils s'échappent toujours en brisant plusieurs mailles des rets. Chaque fois que les pêcheurs lèvent leur instrument de pêche, il y a toujours vingt à vingt-cinq de ces gros poissons.

Il faut remarquer que ces rets sont faites de fil trop fin et qu'elles n'ont que vingt à vingt-cinq brasses de longueur, tandis qu'un ret fait avec du fil plus gros, et ayant jusqu'à cent brasses, prendrait trois et quatre fois plus de poisson et de beaucoup supérieur en grosseur.

Voyez donc quelle exportation en perdrix et en poisson nous ferions si M. Chauveau nous donnait un chemin de fer!

Agréez, messieurs, l'hommage et la reconnaissance d'un disciple de St. Hubert.

Hébertville, 17 Janvier 1872.

St. Benoît, 20 Janvier, 1872.

Messieurs les Rédacteurs.

Veillez insérer dans votre intéressant journal, ce qui suit :

.....
Tout ce qui a rapport à 1837, intéresse vivement la génération présente ; on recherche et on écoute avidement le récit des tristes événements qui eurent lieu à cette époque déplorable. Ceux qui ont payé de leur sang ou de leur liberté leur trop grand enthousiasme, sont à nos yeux de nobles victimes du patriotisme. Les lettres qu'ils écrivent, du fond de leurs cachots, à leurs amis ou à leurs familles ; les craintes, les espérances, l'ardeur de la liberté qu'on y trouve ne nous laissent pas indifférents.

Parmi les vieux papiers d'un de ces défenseurs de la liberté, nous avons trouvé beaucoup de récits intéressants et de chants pleins de tristesse. Voici une imitation du psaume : "Super flumina Babylonis" faite par un de ces prisonniers politiques, dans l'obscurité du cachot. Elle est assez saisissante :

Psaume 136.

Super flumina Babylonis
illic sedimus et flevimus
cum recordaremur Sion.

In salicibus, in medio
ejus ; suspendimus organa
nostra.

Quia illic interrogaverunt
nos, qui captivos
deduxerunt nos : verba
cantionum.

Et qui adduxerunt nos :
"hymnum cantate nobis
de canticis Sion."

Quomodo cantabimus
canticum Domini : in terra
aliena.

Si oblitus fuero tui,
Jerusalem : oblivioni detur
dextera mea.

Adhæreat lingua mea
faucibus meis : si non
meminero tui.

Si non proposuero Jeru-
lem in principio lætitiæ
meæ.

Memor esto, Domine
filiorum Edom : in die
Jerusalem.

Qui dicunt : "exinanite
exinanite : usque ad fun-
damentum in eâ."

Filia Babylonis misera :
beatus qui retribuere tibi
retributionem tuam, quam
retribuisti nobis.

LE DRAME DE MONTEBELLO.

On se rappelle la triste mort de M. Macaulay dont les talents et le caractère aimable lui avaient gagné tant de sympathies dans ce pays. On sait comme la douleur de ses amis fut vive lorsque la nouvelle se répandit qu'il avait été assassiné à Montebello, par un nommé Tranchemontagne de l'endroit. C'était pendant les élections. M. Macaulay travaillait pour M. Eddy et il s'était fait, dit-on, des ennemis. Il était entré un après-midi, pendant la votation, dans l'auberge d'un nommé Thomas Tranchemontagne, et il n'en était pas sorti vivant.

Tranchemontagne fut accusé de ce meurtre et il subit en ce moment son procès ; mais les Grands Jurés ont décidé qu'il n'y avait pas meurtre, mais simplement homicide, et c'est de cette dernière accusation qu'il a à répondre devant les petits Jurés.

MM. Chapleau et Boudreau sont ses avocats, et M. Church, représente la Couronne.

Le procès dure depuis plusieurs jours déjà, les témoignages sont contradictoires jusqu'à présent ; mais des témoins affirment qu'ils ont vu Tranchemontagne frapper Macaulay.

Les témoignages suivants rappelleront les faits à nos lecteurs. Un nommé Poulin dit ce qui suit :

Je connaissais le défunt M. Geo. H. Macaulay ; je le vis au poll de Montebello, le 7 de juillet dernier et le remerciai au nom de M. Eddy pour avoir voté en faveur de ce dernier. Ceci se passait vers 10 heures ; environ une demi-heure après, j'accompagnai Macaulay dans une auberge, à un arpent et demi du poll. Je me trouvai avec le défunt entre deux et trois heures de l'après-midi à l'hôtel de Thomas Tranchemontagne.

J'invitai Macaulay et une dizaine d'autres personnes venant du poll à prendre le dîner dans l'hôtel, malgré que dans le nombre il s'en trouvât plusieurs dont les opinions politiques différaient totalement. Il y avait dans la maison, un jeune homme qui n'était pas de l'endroit, mais qui amena tous ces gens en arrière de la maison pour vider un verre. C'est Joseph Tranchemontagne, fils de l'hôtelier, qui leur vendit à boire. Macaulay, but avec les autres, et voulut payer la traite, mais tous refusèrent et le défunt revint au poll.

La première fois que je revis Macaulay, c'était au lit dans le haut de l'hôtel de Tranchemontagne, entre cinq et six heures, le médecin se trouvait avec lui. Le médecin me pria de soulever la tête de Macaulay pour lui faire restituer ce qu'il avait sur l'estomac et fit la remarque que le défunt était mieux. Je descendis peu après au premier étage et je ne revis le défunt qu'au moment de l'enquête *post mortem*.

Eustache Thomas dit Tranchemontagne, assermenté, a fait la déposition suivante :

Je demeure à Bonsecours ; le prisonnier est mon fils. (Ici le prisonnier cède à l'émotion qui l'envahit à la vue de son père dans la tribune aux témoins et pleure à chaudes larmes.) J'étais à Montebello, le premier jour de l'élection, à 2 heures p.m., à l'hôtel Tranchemontagne. Il y avait environ 26 personnes lorsque Macaulay entra et passa du comptoir à la salle à dîner. Je n'ai vu personne frapper Macaulay, que je ne revis ensuite qu'après qu'il eut reçu les coups auxquels il a succombé. Le prisonnier n'était pas dans l'hôtel en ce moment là. Je restai à l'hôtel jusqu'au moment où Macaulay monta en haut.

Joseph Gauthier a déposé que le prisonnier jeta le défunt contre le cadre de la porte de la chambre et le frappa sur le genou et sur le côté de la figure ; ce qui affaiblit le malheureux qui laissa aller l'argent qu'il avait dans la main. Le prisonnier se mit alors en devoir de lui donner un autre coup, mais j'intervins en lui disant de ne pas achever le prisonnier, qu'il en avait suffisamment.

Lorsque Macaulay fut monté en haut, il était sans connaissance. J'aidai moi-même à le monter avec l'assistance de l'oncle du prisonnier. Edouard Macaulay, ne fit aucune résistance lorsqu'il fut frappé. Je ne l'ai pas revu depuis.

TOURS DE FORCE.

Qui était Castérat ?

Un Français jeté sur nos rives par une bourrasque quelconque, au physique, un tout petit homme de cinq pieds et quatre pouces, mais bien pris dans sa taille, large aux épaules, musculéux aux jambes et aux bras, vif, hardi, fier, brave à tous crins, par occasion professeur de boxe, de savatte et de bâton, ne reculant jamais devant une lutte ouverte, mais reculant et fuyant avec les autres devant l'inconnu.

Or, l'inconnu d'alors, c'était pour lui comme pour tous :

"—Vlà les Irlandais !"

Cet inconnu, il résolut de le connaître :

Analysant la position, il se dit : "Au fond de tout cela, qu'y a-t-il ? De la peur, de la lâcheté. Après tout, les Irlandais sont des hommes comme nous, un peu plus habiles au bâton et au caillou, mais bien moins nombreux et moins tenaces que les Canadiens. Et puis les Canadiens sont des Français comme moi ; il y va de notre honneur. Allons ! soignons la "position."

De ce jour-là, Castérat enseigna gratuitement, à qui voulait apprendre, la boxe, la savatte et le bâton. Comme il montrait à tous son but, "à bas les Irlandais," et que chacun en avait au cœur, de ce but, les disciples abondèrent et ils apprirent. Ils apprirent si bien que.... mais n'anticipons pas sur les événements.

On sait combien généreusement nous accueillîmes les Irlandais arrivant en Canada. Poussés par la famine et par la détresse, ils abordèrent nos rives, les mains tendues et demandant secours. Nous leur avons pressé les mains des deux nôtres et nous leur avons ouvert nos cœurs. A leur misère vint s'adjoindre le choléra, la peste. Notre générosité grandit avec leur malheur. Jamais frères ne firent plus pour des frères. La religion, chez nous, ajoutait au sentiment et à la sympathie naturelle. Après l'homme, le chrétien sut encore faire son devoir et il y mit tout le zèle, toute l'affection du catholique aidant ses corréligionnaires.

C'est le malheur des Irlandais de ne nous avoir pas assez bien compris, comme chrétiens et comme catholiques.

Toutefois, est-ce moins un reproche que j'adresse à ces généreux enfants de la race celtique qu'une réflexion historique que je fais en passant, car les circonstances et notre position politique d'alors donnent l'entière explication de cette anomalie.

Les Irlandais, venant ici en nombre, formèrent ça et là des groupes qui prirent de suite une certaine consistance politique

et sociale. Ils nous trouvèrent divisés, Anglais contre Canadiens, luttant, qui pour la suprématie, qui pour la liberté. Les Anglais avaient la force politique, l'appui de la métropole et la disposition de nos capitaux et des leurs. Ils parlaient le même langage que les émigrés, un langage trop ignoré par nous et que le peuple, en général, détestait souverainement.

Ces émigrés étaient pauvres, avaient besoin de travail pour vivre. Le gouvernement ordonna des entreprises considérables, et les entrepreneurs, constructeurs et autres, tous des Anglais, y employèrent des bras irlandais. Ainsi liés par leurs besoins matériels à la cause des Anglais, ils n'hésitèrent pas à prendre leur part dans nos querelles politiques ou intestines, et le premier coup, une fois porté, ils devinrent nos ennemis jurés.

Irlandais et Canadiens sont pourtant faits pour s'entendre, se comprendre et s'aimer. Le cœur domine également chez eux. Même origine, même tempérament, même condition politique et même religion, tout semble concourir à les rallier, à les pousser dans la même voie, à les fondre en une même unité. Les Irlandais le sentent mieux aujourd'hui et à mesure qu'ils font souche parmi nous, qu'ils apprennent notre langue ou que nous apprenons la leur, l'entente naturelle se rétablit, les préjugés tombent, les sympathies s'éveillent, et il y a tout lieu de croire que les deux cours d'eau, un instant opposés et refoulés l'un par l'autre, couleront bientôt paisiblement dans le même lit.

Nous assistons aux élections de 1837. C'est le matin de la mise en nomination des candidats à la haute ville de Québec. Tout le quartier Champlain s'agite, les Irlandais rassemblés par groupes se consultent, s'animent, prôrent, profèrent les injures les plus épicées à l'adresse des canadiens-français. Chacun s'arme, qui d'un bâton, qui d'une *garnabière* d'une garnabière : "Allons ! en route mes amis, allons rosser les Canadiens. Hourrah pour M. X..." s'écrie un chef de bande,—et de suite une longue procession se forme derrière lui. La nomination devait avoir lieu sur le marché de la haute ville, tout auprès des casernes des Jésuites où une estrade avait été dressée pour les candidats et leurs plus influents supporteurs.

Les Irlandais accoutumés aux triomphes faciles avaient compté, cette fois, sans Castérat. Celui-ci n'était pas oisif, ce jour là.

Après avoir rassemblé le banc et l'arrière banc de ses élèves, et des fiers à bras, il les avait organisés par pelotons qui devaient marcher sous le commandement de chefs d'une bravoure éprouvée. Tous étaient au rendez-vous, dans un petit clos situé au coin des rues Ste. Geneviève et Richelieu, en face de la gargotte d'un nommé Lépine. Comme neuf heures allaient sonner, Castérat apparut dans l'embrasure d'une lucarne de la maison Lépine. Un hourrah général accueillit son apparition :

"Un peu de silence, mes amis, leur dit le français, ménageons nos voix pour le triomphe ; mais pour l'heure, il s'agit de jouer des bras plutôt que du gosier. Vous savez que les Irlandais s'organisent, qu'ils vont se rendre au poll armés jusqu'aux dents. Etes-vous prêts à les rencontrer ?

—Oui ! oui !

"Je n'ai pas besoin de vous rappeler le souvenir du mal qu'ils vous ont fait, inutile aussi de vous parler de la haine qu'il vous ont jurée. Ce serait douter de votre cœur, ce serait laisser croire que vous n'en avez pas assez pour éprouver le sentiment de la vengeance, pour vous défendre vous-mêmes et pour protéger vos propriétés, vos femmes et vos enfants. Du cœur ? du cœur ? est-ce à des canadiens, à des canadiens-français, aux descendants de la race la plus brave du monde, est-ce à eux qu'il faudrait demander s'ils ont du cœur ?

Jusqu'ici l'organisation vous a manqué, vous ignoriez vos forces : mais grâce à Dieu, tout va maintenant pour le mieux de ce côté. Vous connaissez vos chefs, vous avez confiance en eux. Pour moi, qui les ai choisis, je vous réponds de leur courage. Sachez leur obéir : marcher en avant, sans craindre les égratignures—et je vous réponds, moi Castérat, qu'avant qu'il soit midi, nous aurons purgé la haute-ville et le faubourg Saint-Jean de toute cette vermine."

—Hourrah ! Hourrah ! pour Castérat.

A vingt minutes de là, Castérat et sa bande occupaient une grande partie du terrain où s'élevait aujourd'hui le marché aux viandes : sur le penchant de la côte s'agitait une masse grouillante d'Irlandais. Il y avait une espace vide de plus de soixante pieds entre les deux groupes, on pourrait dire entre les deux armées, car tous ceux qui en faisaient partie avaient l'intention bien arrêtée de se battre. Les gens paisibles, les honnêtes bourgeois, comme on les appelle, étaient restés à la maison.

A peine les candidats sont-ils mis en nomination—deux canadiens contre deux anglais—chaque groupe applaudissant les siens, qu'une pierre lancée du côté des irlandais, vient plonger dans la foule des canadiens : un homme tombe, la face saignante :

"—Allons ! en avant !" s'écrie Castérat, et tirant de dessous sa blouse un long bâton, il bondit vers l'ennemi : mais il n'a pas fait dix pas qu'une véritable grêle de pierres s'abat autour de lui. Il s'arrête, et debout, l'œil fixe, le bâton à la main, il tient tête à cet orage d'un nouveau genre. Les bras ne se fatiguent pas, les pierres ne s'épuisent pas non plus et presque toutes

sont lancées sur Castérat. Dans l'espace de deux minutes, plus de cinq cents pierres, lui sont ainsi jetées, à une courte distance et pas une seule, grâce à la merveilleuse agilité avec laquelle il manie son bâton et pare les projectiles, pas une seule ne l'atteint. Les Canadiens qui avaient reculé d'un pas, dès la première attaque, reviennent bientôt à sa rescousse, et du premier élan balaient entièrement la place.

A. N. MONTPETIT.

(A continuer.)

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Il est encore question de fusion entre la branche aînée et la branche cadette de la Maison de Bourbon. Le comte de Paris visiterait à ce sujet le comte de Chambord.

Le comte de Paris doit aller visiter le comte de Chambord à Frohsdorf. D'un autre côté on parle d'un mouvement républicain en voie de formation dans le sud de la France; il éclaterait dans le cas où la résignation de Thiers amènerait la nomination du duc d'Aumale.

Toute tentative des monarchistes de se soustraire à leurs obligations, sera le signal du commencement des hostilités. Gambetta a fait un voyage dans le sud de la France, pour s'entendre avec les chefs.

Les conspirateurs ont d'amples approvisionnements d'armes et d'argent, tout a été préparé pour faire éclater une guerre civile. Les chefs sont résolus à continuer leurs préparatifs, pour se trouver prêts en cas d'éventualité.

Dans le cas où Pouyer-Quertier se retirerait du ministère, il aurait Picard pour successeur.

Une soixantaine de députés à l'assemblée, pour les départements de l'Est, ont pris sous leur patronage, la souscription pour le paiement de l'indemnité de guerre.

Les souscriptions se recueillent rapidement, la ville de Nancy s'est inscrite pour 500,000 francs.

L'Empereur et l'Impératrice du Brésil doivent quitter Paris le 30 de ce mois.

ROME.

Le Pape a accordé une audience au grand duc Michel, frère du Czar de Russie. Cette entrevue est considérée comme un signe de réconciliation de la Russie avec le St. Siège.

Un nouveau journal religieux, qui doit combattre le dogme de l'Infaillibilité du Pape, a été fondé en cette ville. Le Père Hyacinthe en est un des principaux rédacteurs.

Le peuple romain écraqué de taxes, regrette plus que jamais, paraît-il, la douce domination de Pie IX; le gouvernement de Victor Emmanuel est menacé même par ceux qui l'ont poussé à Rome. La famille royale, malgré tous ses efforts, ne peut se concilier les sympathies de la noblesse romaine; tous les jours elle reçoit des affronts, on refuse de prendre part à ses fêtes et à ses bals.

D'après le recensement qui vient d'être achevé, la population totale de la ville de Rome est de 240,000 habitants.

ANGLETERRE.

Le duc de New-Castle déclare que le parti conservateur en Angleterre n'a pas confiance en M. Gladstone, parce qu'on croit qu'il est en faveur de l'abolition de la Chambre des Lords et qu'il trempe dans les principes dangereux de Sir Charles Dilke et autres perturbateurs de l'ordre de choses établi.

M. Otway, député de Chatham, a adressé la parole à ses constituants, sur les affaires politiques. Il dit que l'état de l'Europe amènerait des complications qui entraîneraient une guerre. Il discute aussi longuement la question de l'Alabama, et, à l'appui de ses remarques, il dit que les réclamations des États-Unis feraient de la guerre, entre les deux pays, une nécessité inévitable, que l'erreur du gouvernement anglais amènerait des troubles intérieurs, et de plus, qu'il s'élevait contre les applaudissements qui ont accueilli le traité de Washington.

ESPAGNE.

On s'attend à de nouveaux troubles de ce côté-là. Le ministre Malcampo refuse de résigner quoiqu'il n'ait pas la confiance publique. Le roi Amédée lui ayant accordé un appel au peuple et dissout les Cortès, l'indignation des députés a été grande.

L'un d'eux, dans l'excitation du moment, s'est écrié: "Le temps des barricades est arrivé." Ces paroles produisirent la plus grande confusion et la séance fut levée au milieu du bruit.

Le roi avait d'abord paru accepter la résignation du ministère, mais il a changé d'opinion et décrété que de nouvelles élections auraient lieu.

On comprend la colère de la majorité des députés, qui ne veut pas du cabinet actuel, et qui se sent appuyée par le sentiment public, dans la demande qu'elle fait d'un nouveau ministère.

CHRONIQUE.

Je prends une plume au lieu de voiture pour faire mes visites du jour de l'AN aux abonnés de l'Opinion Publique; ce véhicule d'un nouveau genre me transportera sans aucun des soucis attachés à la possession momentanée d'un équipage, où cheval, voiture et clochettes s'entendent pour troubler le silence poétique de nos méditations.

Pardon, si j'entre mon cheval tout attelé, un peu d'avoine pour lui et de bienveillance pour moi, puis nous médions de notre prochain; c'est une habitude que vous me connaissiez et qui prend chaque jour des proportions alarmantes, horreur! je ne puis converser sans médire.

Que n'écris-tu une causerie ou quel' autre fantaisie, me disait-on souvent, pendant mon séjour tant à Beaumont qu'à Isola Doma, où j'allais tour à tour demander l'hospitalité. Cette invitation, répétée pour la centième fois par la fée de la montagne, finit par m'impatienter au point que je la menaçai de la livrer au public à la prochaine occasion. Elle ne sembla pas plus s'émouvoir de mes menaces que de ma colère, et persista dans la cruelle résolution de m'enfermer avec une plume et des pensées pour compagnes.

Voyons un peu la barbarie des peuples du Nord:

J'étais venue, malgré les désagréments de la mauvaise saison, pour causer avec de bons vivants et l'on voulait me reléguer dans un coin solitaire.

Je gagnais peu, il faut l'avouer, au changement de domicile, c'était toujours le même cortège d'être souffrants, me poursui-

vant d'un bord à l'autre de l'Ottawa: des pensées aux squelettes arides et décharnées, demandant comme des pauvresses à l'approche de l'hiver, à être vêtues et réchauffées. Ma compassion se bornait à repousser les pauvres petites avec des murmures et des paroles de mécontentement contre celle qui s'obstinait à les amener devant moi. Comme vous tenez peut-être à faire une plus ample connaissance, je vous présenterai, sans plus tarder, la fée de la montagne!

C'est une toute petite blonde, à l'air rusé et malin, nous disions quelquefois dans sa famille, pour mieux rendre l'expression de sa physionomie: Nanna à l'air grichou, aujourd'hui!

Qu'on me pardonne ce mot qui n'appartient à aucune langue, lui seul nous semblait capable de représenter notre pensée avec justesse. Un mot de ses projets, ils étaient vastes: la fée blonde rêvait pour cet hiver les délices de la capitale! Vous tous hommes d'état, gens de lettres, journalistes qui devez nécessairement accourir à l'ouverture de la prochaine séance parlementaire, vous eussiez vu son œil observateur fixé sur vous, épiant vos gestes, vos moindres mouvements pour les copier plus tard avec exactitude sur un théâtre moins étendu. Mais ceci n'est qu'une bagatelle en comparaison du danger qui menace les amoureux. Partout où il y en a, la fée les découvre, son oreille prompt à saisir les plus vagues murmures, ne perd pas un seul mot des dialogues érotiques. L'amour est une délicieuse folie dont l'ivresse se traduit par mille incohérences de langage intelligibles seulement pour la personne aimée, et cette mélodie flottante aérienne qui lui semble une harmonie divine, devient plus qu'insignifiante dans la bouche d'indifférents. Rien n'est plus désastreux pour un amant que la répétition de ces doux propos destinés par la nature à demeurer inédits.

Amoureux, soyez prudents, quand vous verrez paraître la fée de la montagne, prononcez en vous-même ces trois mots, qui défont tout maléfice: Je te redoute, etc., etc.

Des fées aux lutins, la distance est à peu près celle qui sépare Beaumont d'Isola Doma; ces constructions solitaires habitées du reste par de bons chrétiens, sont malheureusement toutes deux hantées, et la montagne vue au clair de la lune avec ses bois et ses rochers, à l'heure où la mystérieuse Nanna y promène ses enchantements, vous remplit de la même terreur superstitieuse qui s'empare de vous, un peu plus loin, à l'aspect de la maison de glace où s'agitte un lutin de l'espèce la plus provoquante. Les vastes appartements de cette demeure isolée retentissent continuellement de sons étranges, semblables à de bruyants éclats de rire. Ces bruits inexplicables souvenant répétés après minuit, l'heure des spectres et des fantômes, vous font dresser les cheveux sur la tête, c'est sans doute le moment où le démon familier du logis rassemble ses joyeux compagnons pour danser une ronde.

Voulez-vous reconnaître le lutin d'Isola Doma, à son portrait, le voici: mine agaçante, œil noir et brillant, teint velouté, dents éclatantes, sourire radieux. Il n'est pas étonnant, qu'au grand jour, l'on vienne se familiariser avec une création d'aussi bonne venue, après un long séjour dans le domaine hanté, je m'enhardis jusqu'à demander à l'Esprit tant redouté: comment fais-tu pour rire si souvent et si bruyamment? Comment fais-tu toi-même me fut-il répondu aussitôt? Nous sommes encore à chercher la solution de ce problème.

NINA.

ACTUALITÉS.

Dans la chambre d'Ontario, M. McKellar a présenté un bill demandant l'abolition du double mandat.

M. Huot, propriétaire du *Canada*, doit bientôt donner sa démission de greffier en chancellerie pour s'occuper exclusivement du journalisme.

On dit dans le *Métis* de Manitoba:

Nous avons reçu une magnifique gravure intitulée "Au pied de la Croix" des entrepreneurs éditeurs de l'Opinion Publique, journal illustré de Montréal, Canada. Cette prime seule vaut à notre sens l'abonnement du journal qui n'est que de \$3 par année.

Les avocats de Fort Garry ont fondé une société légale, dont M. H. J. Clark, procureur-général de Manitoba a été nommé le président.

Cette société devra surtout étudier le commencement de preuve par écrit, et les principes qui régissent la taxe sur les chiens.

NOUVEAU JOURNAL.—M. James Norris va publier ces jours-ci à Outaouais, un nouveau journal qui se vouera tout spécialement à l'œuvre de l'immigration.

Le *Westward Ho!*—C'est le nom que portera le nouveau journal, paraîtra une fois par semaine.

Nous sommes heureux d'apprendre que MM. Sévère Rivard et Alphonse Desjardins, maintenant en Europe, ont été nommés Chevaliers de l'Ordre de Pie IX. Cette décoration n'est qu'une juste récompense pour le zèle déployé par ces messieurs dans l'œuvre des Zouaves Pontificaux.—*Minerve*.

Une tempête a eu lieu sur le continent européen. A Londres, les cheminées ont été abattues, et des parties basses de la ville inondées. Les bâtiments du parlement ont souffert.

La transmission des télégrammes a dû être suspendue à cause de cette tempête.

On lit dans la *Minerve* du 26:

L'EFFRONDEMENT DU DRILL SHED.—On frémit en réfléchissant à l'effroyable catastrophe qu'aurait pu amener l'accident du drill shed.

Hier soir, à huit heures quarante minutes, un formidable craquement se faisait entendre; une partie de la toiture de la salle de l'école militaire venait de s'effondrer.

En un instant la police fut sur pied; les citoyens du voisinage, qui avaient entendu pendant la soirée le son de la musique se pressaient effarés dans la rue Craig, bien persuadés qu'un bataillon tout entier de volontaires avait été enseveli sous les ruines.

Il n'en était rien cependant, les musiciens du régiment du "Prince of Wales" assourdis par le bruit des cuivres et des tambours, s'exerçaient tranquillement dans une des salles de l'aile gauche de l'édifice; ils apprirent les derniers la nouvelle de la catastrophe.

Une grande partie de la toiture s'est effondrée, non sous le poids de la neige, comme bien des gens essayaient de l'insinuer, mais à cause de la contraction produite par le froid, sur les pièces de fer qui soutenaient la partie supérieure de l'édifice. Le brusque changement de température a produit cette vive réaction.

INDUSTRIE.

L'Événement parle aussi d'une des nouvelles manufactures de Québec.

L'établissement comprend huit départements: le mastic blanc et le mastic noir; le noir à cirer; les formes pour chaussures; les boîtes à emballer; les quarts pour clous; la peinture; et le bois pour allumettes et cadres de portes.

Cette manufacture possède les plus habiles ouvriers de Québec; et nous ne saurions trop féliciter M. Hébert, Mercier & Cie., d'avoir ouvert ce bel établissement à l'industrie canadienne et québécoise; nous leur souhaitons le plus grand succès et l'encouragement de tous.

On dit que cette manufacture actuellement vaut au-delà de \$10,000.

Espérons donc que bientôt, les vastes terrains inoccupés dans St. Roch et St. Sauveur se couvriront de manufactures; on verra alors le travail renaitre et les capitaux abonder. Mais pour cela, il faut que les canadiens se mettent sérieusement à l'œuvre et qu'au lieu de se jalouser, que chacun encourage les hommes entreprenants et leur donne son support.

On lit dans l'Événement:

La réunion d'amis politiques ayant pour but la fondation d'une association de réforme et de progrès, a eu lieu mercredi soir, le 20 courant, dans la salle de l'Institut-Canadien-Français.

Le nouveau parti prend le titre de *Parti National*.

Un programme qui embrasse toutes les questions politiques du jour, a été adopté.

La réunion se composait de plus de 200 personnes influentes, parmi lesquelles il y avait des députés de Québec, St. Hyacinthe, St. Jean, Napierville, Verchères, Laprairie, Terrebonne, Missisquoi, etc.

Le comité général qui a été élu pour le district de Montréal, se compose comme suit: MM. Cassidy, Holton, Geoffrin, John Young, Laframboise, Marchand (de St. Jean), Huntingdon, Jetté, Loranger, J. Perreault, Mercier (St. Hyacinthe), Béïque.

On lit dans le *Courier du Canada*:

Plusieurs journaux français et quelques feuilles canadiennes ont publié une lettre que Pie IX aurait adressée à Mgr. Dupanloup pour le féliciter d'avoir donné sa démission comme membre de l'Académie Française pour ne pas avoir pour collègue le matérialiste et athée M. Littré.

Un de nos échanges de Paris, dit que cette lettre est une fabrication et qu'elle a été inventée pour faire pièce à Mgr. Dupanloup, parce qu'il reste collègue de M. Littré à l'Assemblée nationale, après avoir refusé d'être son collègue à l'Académie Française. En effet, aux termes de cette prétendue lettre, le Pape ne se bornerait pas à louer Mgr. Dupanloup d'avoir rompu avec l'Académie, mais il l'engagerait "à ne négliger aucune occasion de se séparer avec éclat des impies et des méchants, partout où il sera exposé à leur contact, dans toute assemblée ou la parole du Christ ne pourra point être exclusivement entendue et réverée.

La *Nation* rapporte un fait étrange, arrivé à St. Valérien:

M. Thibeau, cultivateur de cette paroisse, se mit au lit à son heure habituelle; sa femme était en ce moment, occupée à faire sa prière du soir.

Vers onze heures, M. Thibeau, s'étant éveillé, appela sa femme, qu'il croyait occupée à quelques soins du ménage. Ne recevant aucune réponse, il se leva et chercha inutilement dans toute la maison: sa femme avait disparu.

Il sortit dehors, alla aux bâtiments, éveilla sa famille pour l'aider dans ses recherches, mais tout fut inutile; la pauvre femme ne pouvait être trouvée.

M. Thibeau, crut entendre des plaintes dans le voisinage du puits. Tout le monde se dirigea de ce côté, et à la grande surprise de tous, on constata que ces gémissements, partaient du puits.

En effet, cette pauvre femme était là. Une épaisse couche de glace s'était formée à l'ouverture, et un trou y avait été pratiqué pour puiser de l'eau. Mais ce trou n'était que de la grandeur qu'il fallait pour faire passer un seau.

Il est impossible de dire toutes les difficultés que les personnes présentes eurent, à retirer Mme. Thibeau. Enfin, après des efforts inouis, elle put être transportée à sa maison; mais dans le plus triste état possible. Aujourd'hui encore, on désespère de la sauver.

ACCIDENT—COURAGE HÉROÏQUE.—Un jeune homme, de cette ville, du nom de W. P. Prior, employé sur le chemin de fer du Grand-Tronc, a été victime d'un bien triste accident. Au moment où les chars des Trois-Rivières, laissent la station d'Arthabaska, le jeune homme voulut sauter sur l'un des trains, manqua le marche-pied, et tomba sous les roues. Les chars passèrent sur lui et lui coupèrent une jambe. On le transporta dans une maison voisine. Arrivé là, le jeune homme assis sur un lit, demanda du papier, de l'encre et une plume, et écrivit lui-même un télégramme qu'il envoya à sa mère, en cette ville, pour l'informer du triste accident qui venait de lui arriver. En apprenant cette nouvelle, Mme. Prior, s'embarqua immédiatement pour Arthabaska où elle trouva son fils, assis sur une chaise, fumant paisiblement un cigare. Il y avait cinq ou six heures, que deux médecins lui avaient fait l'amputation d'une jambe, au genou, pendant que le jeune homme avait suivi attentivement l'opération, sans faire entendre une plainte, ni donné le moindre signe de faiblesse. Il est rare de rencontrer autant de force et de courage.

Le jeune Prior, n'est âgé que de vingt-deux ans; il est attendu cette semaine dans sa famille.—*Echo de Lévis*.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE.

À la Longue Pointe, J. L. Doray, Ecr. marchand de Montréal, second fils de A. Doray, écrivain, aussi de Montréal, conduisant à l'autel, Mlle Augustine-Evelina, cinquième fille de Jean Guy, Ecr. de la Longue Pointe.

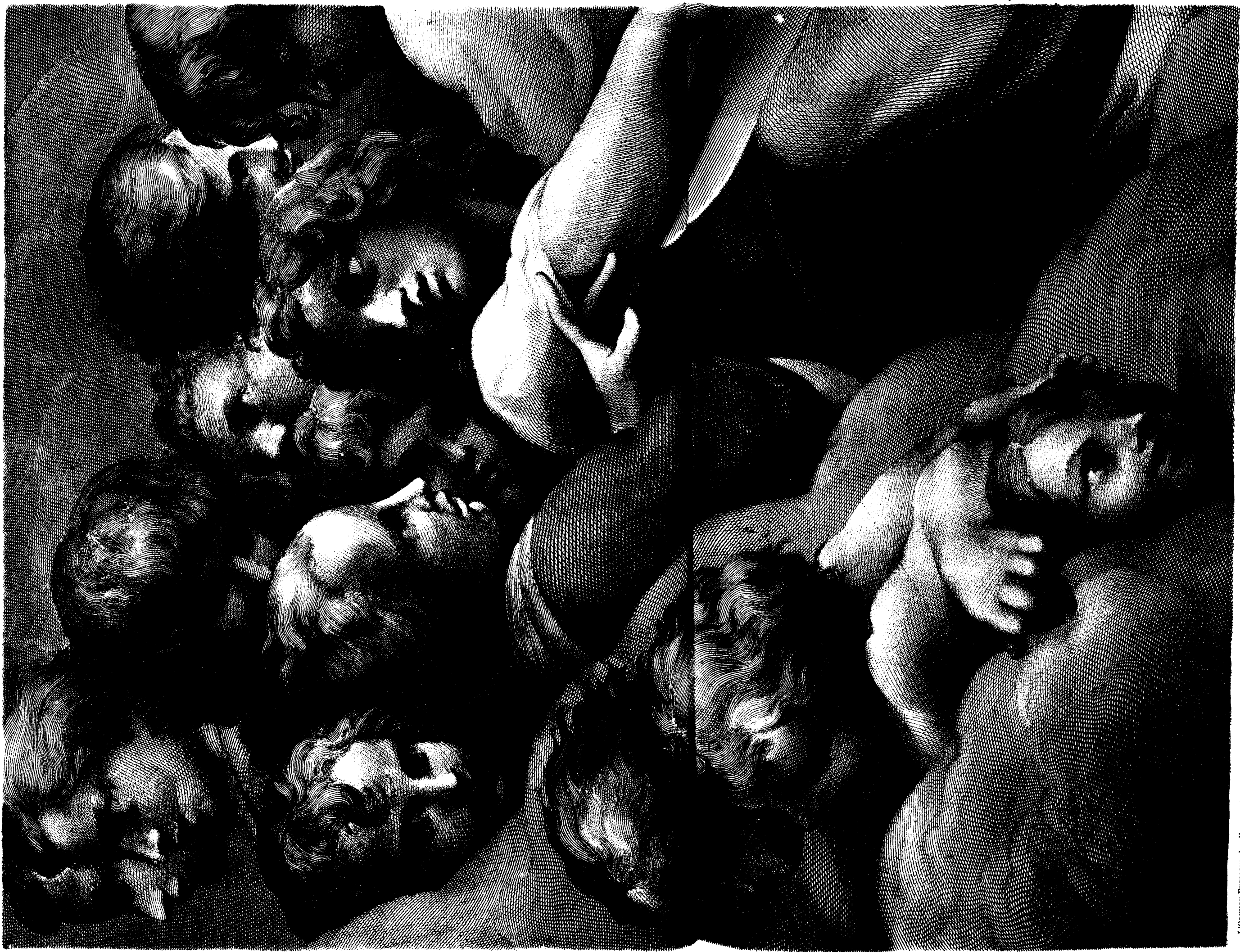
Le mariage fut célébré par le Rev. M. Pominville, curé de St. Jean Chrysostôme et cousin de la mariée.



LA PORTE ST. LOUIS, QUEBEC, RÉCEMMENT DÉMOLIE.



LA PORTE PRESCOTT, QUÉBEC, RÉCEMMENT DÉMOLIE.



L'OPINION PUBLIQUE. 181. FVRIER, 1872.

SECOND GROUPE D'ANGES

PEINTS PAR LE CORREGE DANS L'EGLISE DE ST. JEAN L'EVANGELISTE, A PARME.



RUINES DE FORTIFICATIONS, A ANNAPOLIS, N. E.



MAINADIEU, CAP BRETON.



VIEUX FORT, A ANNAPOLIS, N. E.



VILLAGE DE LA RIVIERE PHILIP, NOUVELLE EGOSSE.

NOTRE PRIME.

"AU PIED DE LA CROIX."

Gravé par A. DANSE, d'après le Tableau du célèbre Peintre THOMAS.

Cette superbe gravure, chef-d'œuvre artistique et religieux, est prête à être distribuée à ceux de nos abonnés qui auront payé le semestre courant.

Ces conditions que nous mettons à la distribution de notre PRIME paraîtront justes et raisonnables à tous nos abonnés, lorsqu'ils auront vu cette gravure. Rien de semblable n'a jamais été publié jusqu'à ce jour en Amérique, et personne ne peut en acheter une copie nulle part à moins de CINQ DOLLARS. C'est le prix de la gravure que nous donnons aux abonnés de l'Opinion Publique. Nous n'en dirons pas davantage.—Voyez la gravure et jugez-en par vous-mêmes. Nos agents l'ont maintenant reçue pour les abonnés de leur districts respectifs. Ceux de nos abonnés qui résident dans des endroits où nous n'avons pas d'agent, recevront par la poste, en se conformant aux conditions susdites, leur gravure, soigneusement roulée dans un étui, et les frais de poste payés.

Montréal, 18 janvier, 1872.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 1er FEVRIER, 1872

A ONTARIO.

M. Blake vient de faire un pas de clerc et un acte de fort mauvaise politique. Nous espérons qu'il en subira le châtement. Il veut faire la cour aux orangistes et aux fanatiques; inspiré par Brown, il se met à exploiter les préjugés les plus honteux de ses compatriotes. Il vient de remettre sur le tapis le meurtre de Scott; sa motion, blâmant le gouvernement Fédéral de n'avoir point poursuivi les meurtriers de Scott a été emportée d'assaut. Un seul député, M. C. Cameron, a eu le courage de voter contre ce hors-d'œuvre, ce nouveau cri à la guerre civile, dans Manitoba. N'y a-t-il qu'un homme dans le Haut-Canada? Les deux partis ont pensé aux élections fédérales et se sont embrassés dans la même lâcheté. Riel et Scott, le french domination, feront les frais des harangues électoriales de l'été prochain.

Qu'on vante, après cela, si l'on veut, la force du sentiment public à Ontario, et sa haute instruction populaire, nous n'y voyons pas d'objection, si ça peut servir les minces intérêts d'un parti; mais que, du moins, l'on ne vante plus la grande intelligence des Haut-Canadiens aux dépens des habitants du Bas-Canada, qui ne sont jamais descendus aussi bas dans le borbier de l'ignorance et du fanatisme.

On regrettera beaucoup dans la province de Québec cette démarche de M. Blake, cette attitude de la nouvelle Chambre de To.onto. L'hon. M. Scott, catholique, qui avait voté contre la même motion faite durant une autre session, y a donné son adhésion cette année. C'est un autre triste signe des temps, si ce n'est pas une preuve de déplorable défection morale. Il faut que l'excitation soit bien grande à Ontario, ou que M. Scott ait fort peu de caractère. On croira plutôt à la dernière alternative, car rien ne peut justifier cette volte-face du nouveau commissaire des Terres de la Couronne, qu'on dit représenter les intérêts catholiques dans le gouvernement de M. Blake.

Nous sommes à l'aise pour parler de ce sujet; nous avons énergiquement condamné les auteurs de la mort de Scott. Mais puisque, pour des raisons de haute politique et pour se conformer aux conseils de l'Angleterre, l'on a jugé à propos de ne pas sévir contre ceux qui ont pris part au soulèvement des métis et à la mort de Scott, pourquoi, après les avoir laissés tranquilles pendant deux ans, évoquer l'ombre d'un cadavre et provoquer des mesures de répression dont la légalité serait fort douteuse, mais qui certainement ferait éclater une guerre civile, acharnée et sanglante?

Si, d'un autre côté, l'on n'est pas sérieux dans cet appel aux préjugés et l'évocation de ces fantômes, il faut plaindre, si non mépriser les hommes publics assez aveuglés par l'ambition et l'esprit de parti pour recourir à de telles armes. Au reste, et ce sera notre consolation et notre garantie, ce genre de lutte ne réussira qu'à discréditer les hommes politiques du Haut-Canada tout en contribuant fort peu à augmenter la force relative des partis. La bataille a laissé le terrain des principes pour devenir toute personnelle. Ces messieurs s'injurient et s'insultent à qui mieux mieux. On reprochait à Sanfield de ne faire que de la politique de coalition et de corruption; on accuse maintenant M. Blake des mêmes crimes. Continuez, messieurs; vous avez peut-être raison des deux côtés, et vous dites probablement la vérité tous les deux pour la première fois de votre vie. Quant à nous, bas-canadiens, nous aimons le spectacle; nous sommes la galerie, et ça nous amuse et nous rassure.

J. A. MOUSSEAU.

Nous appelons l'attention publique sur l'écrit qui suit :
INDUSTRIE.

MM. les Rédacteurs,

Un mouvement favorable à l'industrie se manifeste dans les classes politiques et littéraires du pays, auquel vous avez pris une large part, par vos écrits et vos discours. J'ai lieu de croire d'après l'intérêt que vous portez à cette cause, que vous daignerez accueillir dans vos colonnes quelques suggestions pratiques, venant à l'appui de vos théories.

Le but social de ce développement industriel, sera l'expansion d'une plus grande source de bien-être dans les classes ouvrières, le but politique et national sera d'arrêter le courant d'émigration qui se précipite vers les Etats-Unis.

Le peuple canadien, laissé à lui-même pendant de longues années, sans secours, sans appui de la part de peuples amis, ayant à lutter pour se conserver avant de songer à s'accroître, n'a pu se hasarder encore dans les grandes voies de la spéculation; mais désormais, se sentant plus fort, plus sûr de l'avenir, il lui sera donné de rompre avec cette timidité et de courir plus hardiment les chances de la fortune. On cessera bientôt de se copier les uns les autres, d'épuiser par conséquent la veine d'une industrie quelconque au détriment de nos capitaux et de la classe ouvrière pour embrasser, et créer au besoin des industries nouvelles plus en rapport avec les intérêts généraux de la société, ceux du capitaliste et ceux de l'ouvrier.

Jusqu'aujourd'hui, voici à peu près ce que tout industriel, songeant à fonder un établissement, s'est dit: M. C. D.—fabricant de... a commencé avec un petit capital; voilà néanmoins, qu'il fait de bonnes affaires, qu'il est devenu riche, si j'entrais dans le même genre d'industrie, j'arriverais probablement au même résultat. On sent que ce raisonnement ne sera juste qu'en autant que la production de M. C. D... ne saurait répondre aux besoins du marché. S'il en est autrement, vous vous ruinez, et vous entraînez la ruine de vos ouvriers, qui manquant d'ouvrage tout-à-coup, prendront le chemin de l'exil.

Le défaut de statistiques sur l'industrie est une des causes de cette tendance de chacun à embrasser la carrière de son voisin. De même que l'importateur, l'industriel a besoin de renseignements sur les articles de son commerce. Le moyen, à mon avis, de combler cette lacune et en même temps de faire connaître les branches avantageuses à exploiter, serait la publication annuelle de tableaux préparés à l'instar de ceux du dernier recensement. Ces tableaux pourraient être remplis d'une manière efficace et peu dispendieuse par l'intermédiaire des officiers municipaux, qui tout en donnant le genre, le nombre, et la production des manufactures locales, pourraient en même temps, indiquer les ressources matérielles, le prix et la quantité de la main-d'œuvre en général, le coût approximatif des transports sur le marché et les chances probables de tel ou tel genre d'industrie. Les rapports étant publiés, quelques mois avant chaque session, seraient d'un puissant auxiliaire à nos hommes politiques qui ont à cœur de diriger le mouvement industriel, et de la plus grande utilité pour les exploitateurs, manufacturiers, etc., etc. De cette manière, on pourrait, en outre, s'assurer de la valeur productive de chaque branche d'industrie.

Un second moyen non moins puissant que le premier, de sauvegarder nos intérêts, serait la protection; moyen dont M. David a si bien développé les heureux résultats dans le discours qu'il a prononcé devant l'Institut des Artisans de Montréal.

Par protection, je n'entends pas un tarif exorbitant, comme celui nécessité aux Etats-Unis, par la révolte du Sud, mais un tarif suffisamment protecteur pour nous permettre de fabriquer ici tous les articles dont nous avons la matière première, et que, cependant, nous importons de l'étranger. Nous avons beaucoup d'articles qui ne requièrent que cette protection relative, mais nous en avons beaucoup d'autres qui souffrent, et un plus grand nombre encore, qui pourraient être fabriqués ici, à la faveur d'un droit additionnel de 10% à 15% au tarif actuel.

Cette politique protectionniste serait d'autant plus facile à inaugurer, que le rappel des troupes impériales ne nous oblige plus aux mêmes considérations qu'autrefois.

Mais dans un pays où la population est aussi limitée qu'elle l'est en Canada, la connaissance parfaite des articles à fabriquer et une politique protectionniste ne sauraient suffire à faire de nous un peuple vraiment industriel. Il nous faut nécessairement l'ouverture de nouveaux marchés, pour l'écoulement du surplus de notre production. Ces marchés, où les trouverons-nous?

Le premier qui se présente à nos yeux est bien celui des Etats-Unis, mais comme des difficultés politiques semblent nous le fermer encore pour quelque temps, je ne m'occuperai que de ceux qui n'attendent que notre initiative pour s'ouvrir à nos produits. Ainsi, nos communications avec les provinces maritimes sont insuffisantes et nullement en rapport avec les progrès rapides de notre commerce intérieur depuis 1867. Il est à ma connaissance personnelle, que des marchands de Québec ont eu à inscrire leurs noms au bureau de la compagnie des vapeurs du Golfe, deux et trois semaines à l'avance pour expédier leurs marchandises avant la fermeture de la navigation; et certains articles de fabrication canadienne sont tellement en faveur dans cette partie de la Puissance, que l'on ne recule pas devant les frais d'expédition *via* Portland, durant la

aison d'hiver. Il est hors de doute qu'un tel état de choses doit considérablement gêner le commerce inter-provincial.

Un autre marché, plus important que celui dont je viens de parler, serait celui de l'Amérique du Sud, et des Indes Occidentales, où les Etats-Unis exportent actuellement des produits canadiens pour des sommes considérables. Notre commerce avec ces contrées nous serait d'autant plus avantageux que leurs productions naturelles diffèrent essentiellement de celles de notre pays; savoir: Le sucre, les sirops, le tabac, le café, le caoutchouc, les peaux sèches, etc., articles dont nous faisons une grande consommation. Comment nous introduire sur ces marchés, y faire connaître nos denrées et nos produits? Voilà la question.

En 1866, une commission fut nommée par le gouvernement avec mission d'aller visiter les Indes occidentales, s'enquérir des ressources que ce pays pouvait offrir à notre commerce et, en même temps, d'y faire connaître celles du Canada. Le rapport de cette commission fut des plus intéressants. Les prix courants de nos produits, tels que bois, latte, bardeaux, avoine, orge, fromage, beurre, etc., etc., y figurent et laissent une marge extrêmement avantageuse à l'exportateur. Malheureusement pour le succès de l'entreprise, le fait plus considérable de la confédération, en détourna l'attention de nos législateurs, et les résultats ne furent pas aussi heureux qu'on avait d'abord eu lieu d'espérer. Je suggérerais donc que ces négociations fussent reprises, et afin de les rendre plus efficaces, que la commission fût composée de trois personnes, dont l'une serait bien versée dans les lois commerciales de notre pays, l'autre bien au courant de notre commerce d'importation et d'exportation, et la troisième choisie parmi nos industriels les mieux renseignés sur nos productions manufacturières; qu'un steamer fût mis à leur disposition, et qu'un appel fût fait à tous les industriels et cultivateurs, les engageant à envoyer à cette commission, des échantillons de leurs produits avec toutes les informations nécessaires pour lui permettre de les faire connaître avantageusement.

Dans les principales villes que visiterait la commission, elle se mettrait en rapport avec les principaux commerçants, étudierait leurs lois commerciales, s'enquerrait de ce que nous pourrions leur vendre ou acheter d'eux avec profit, produirait ces échantillons, et les vendrait ou échangerait contre des objets qui lui paraîtraient convenables. Si les dispositions du steamer le permettaient, je suggérerais, en outre qu'un nombre limité de marchands et d'industriels accompagnassent la commission moyennant rémunération, ou non, afin qu'ils puissent bénéficier des avantages de ce voyage, et faire profiter leurs cercles respectifs des connaissances qu'ils y auraient acquises.

Par ce moyen, nous acquerrons de première main des marchés que nous fournissons depuis longtemps de marchandises canadiennes par l'entremise de nos voisins qui, naturellement en retirent d'immenses profits.

Tels sont, messieurs, quelques-uns des moyens qui m'ont paru les plus propres à développer notre industrie et notre agriculture. Puissent-ils être jugés dignes d'une étude sérieuse de la part de nos hommes politiques, ou provoquer des suggestions plus pratiques.

L. J. BOIVIN.

New-Liverpool, 26 janvier 1872.

Nous avons été obligés d'interrompre la publication de l'écrit intitulé: "Les mille et une petites misères d'un débiteur," nous continuerons dans notre prochain numéro. Notre correspondant ayant manqué de nous envoyer son manuscrit en temps opportun, il avait perdu son tour.

Nous profitons de l'occasion pour dire à tous nos correspondants ou collaborateurs, que nous imprimons notre journal le lundi soir, et que par conséquent toute copie envoyée le samedi, ou le dimanche, va généralement à la semaine suivante, elle doit être envoyée autant que possible du mercredi au samedi.

L'Evénement dit avec raison que les résultats de la dernière réunion de la Chambre de Commerce de la Puissance ne sont pas remarquables. On y a discuté beaucoup de choses, excepté la principale, celle surtout qui devrait occuper des hommes d'affaires, savoir, la question de tarif d'industrie. Comment veut-on, ajoute-il, que le peuple se prononce sur ces questions, lorsque ces hommes-là ne peuvent ou ne veulent le faire.

Nous avons 207 abonnés dans la rue St. Joseph. Notre agent, M. Edouard Dorion, vient d'en prendre 57 autres en passant; en sorte que nous comptons maintenant, dans la rue St. Joseph seule, deux cent soixante-et-quatre abonnés.

ANNAPOLIS.

Autrefois la capitale de L'Acadie, célèbre par les luttes dont elle a été victime et témoin entre les Anglais et les Français. On s'est disputé pendant longtemps la possession du vieux fort qu'on y voit encore.

MAINADIEU.

C'est une petite ville célèbre par les naufrages qui ont eu lieu dans son voisinage. C'est dans son port que se réfugient les navires en détresse.

A LA BRUNANTE.

CONTES ET RÉCITS

PAR FAUCHER DE SAINT-MARCE.

LE PÈRE MICHEL.

La vie est triste, courte, amère et décevante : Nous ne savons jamais, si nous sommes aimés ; Nous ne savons jamais si l'amour qui nous vante Ne nous a pas d'un mot, la veille, défilés. CLAUDIA BACHT—Symphonie d'octobre.

I.

SOLEIL DE MAI.

Le soir de la Saint-Michel, j'écoutais le vent de Nord-Est passer en gémissant entre les branches dénudées des vieux peupliers qui bordent mon jardin. Il tordait leurs grands fûts désoles par le givre et la tourmente, puis descendant en miaulant le long de la cheminée, il venait agoniser sur le bon feu de boulevau rouge qui pétillait là, tout ravi par le contact de la bise d'automne. Le fleuve était moutonneux ; il faisait froid dans les champs : au loin, un volier d'outardes remontait du golfe en découplant le ciel gris de son vol triangulaire, et tout en fumant ma pipe, le nez sur la vitre brumeuse, je me mis à songer aux choses du temps passé.

Ce fut alors que je commençai à me trouver vieillir, car ce jour-là, c'était jadis la fête du père Michel Larivée, un vieillard qui avait enduré et dorloté mon enfance. Depuis longtemps, il dormait son dernier somme sans nul souci des choses de ce monde, et pourtant, il me sembla qu'à cette heure de rêverie, cela ferait plaisir aux os verdés de mon vieil ami, si je pensais à lui, et si je faisais une place à sa pauvre âme frileuse, tout à côté de la mienne, qui en ce moment, se chauffait à la sève et au meilleur sang de la vie.

Penché sur mes souvenirs, je vis alors—comme il y a vingt-cinq ans—pointe sur la lisière grisâtre du chemin du roi un petit chapeau de paille recouvert de toile cirée. C'était le père Michel : il était bien reconnaissable à son gilet de *bouragan*, à ses pantalons tout rapiécés et à la longue perche de ligne qu'il tenait à la main.

A mesure qu'il approchait, on voyait son nez bourgeonné, s'illuminer de joie ; il riait le pauvre cher homme rien qu'à me savoir là, l'attendant l'œil au guet, et d'aussi loin qu'il m'entrevit, il cria joyeusement :

—Ah! monsieur Henri, quelle bonne pêche nous allons faire, aujourd'hui!

A ces mots je sautai de joie—car la bise avait cédé sous les chaudes effluves de mon soleil de mai ; j'étais redevenu enfant,—et content de la permission que ma mère m'avait donnée de grand matin, j'allongeai bravement mon petit pas, derrière les immenses enjambées du père Michel qui, comme d'habitude marchait en sauvage, effleurant si légèrement le sol, qu'une feuille morte n'aurait pas craqué au contact de son pied.

Nous descendîmes la route du manoir qui court vers la grève, et à mesure que nous cheminions, il m'expliquait de sa voix cassée mais sympathique, comment il avait laissé un lambeau de sa vie à presque tous les endroits de la côte de Beaumont.

C'étaient comme toujours, de terribles histoires de sauvetages opérés sur les immenses et terribles battures qui font face au *trou* de Saint-Patrice ; puis des pêches incroyables, accomplies à l'époque des grandes marées, tout cela pour finir par de curieuses trouvailles faites sur le *plein*.

Tant qu'il parla mes frêles jambes d'enfant firent leur tautinet de chemin, et cela sans se morfondre ni s'endolorir. Elles ne demandaient pas mieux que de continuer avec le récit attachant, mais arrivées sur la côte escarpée qui surplombe la toiture rouge et pointue du vieux moulin banal, il fallut s'arrêter.

Le père Michel s'était penché sur une grosse pierre mousseuse qui masquait la racine d'une souche à demi brûlée. D'un poignet vigoureux, il la déplaça et tirant hors de cette armoire improvisée, une petite gourde, il avala quelques gouttelettes d'eau-de-vie puis replaçant le tout avec une main adroite, le récit continua pour s'achever à la fin de la grande Anse qui aboutit au petit cap.

Pour ne pas perdre de temps, en route, nous avions déroulé nos lignes ; je puisai dans sa provision de vers de terre, et bientôt nos appas gisaient au fond du fleuve, à la grâce de Dieu.

Quand il pêchait, le père Michel devenait silencieux comme une roche. Parler empêchait le poisson de mordre, disait-il, et puis il se complaisait à laisser errer ses idées au fil du courant. Je savais cette manie par cœur, et pour rien au monde j'aurais pris sur moi de le déranger.

De temps à autre, néanmoins il se tournait à demi de mon côté pour me faire une question sur le dernier livre que j'avais lu, car il était curieux comme une belette, le père Michel. Je le lui faisais connaître brièvement, et sa pensée taciturne ne tardait pas à aller se replonger dans la monotonie de la vague.

Le soleil était chaud, car on approchait de la canicule ; de grosses gouttes de sueur perlaient sur le front ridé de mon compagnon, de temps à autre il agita sa ligne comme pour agacer le poisson ; mais carpes, bro-

chets et dorés nageaient fraîchement en eau profonde par un temps pareil, et le fil trompeur ne rendait à la main rugueuse aucune de ces secousses rapides et voraces qui lui faisait autant de plaisir que sa gourde d'eau-de-vie. Seul un petit achigan vert gisait sur le tuf, les ouïes sèches et la bouche démesurément ouverte comme pour demander une goutte d'eau réconfortante.

Lassé de son immobilité, le père Michel me demanda alors pour la quinzième fois :

—Petit, quoi de nouveau ?

—Mais rien, père Michel, si ce n'est que j'ai trouvé des balles hier, sur les *crans* de la Rivière au Seigneur.

—Ces trouvailles deviennent curieuses, Henri, la semaine dernière c'était un biscayen, le mois passé une baionnette, aujourd'hui des balles. M'est avis qu'il y a une soixantaine d'années, les Anglais ont dû faire une descente ici, dans l'Anse, et qu'ils ont été chaudement reçus par les miliciens. Mais les pauvres gens finirent par avoir le dessous, et j'ai entendu raconter à mon grand-père que pour s'en venger, l'ennemi brûla une grande partie de la paroisse. Ce qui n'a pas empêché le contingent de Beaumont de faire bravement son devoir pendant la guerre de 1812. J'en sais quelque chose, car j'en étais, moi.

—Comment vous en étiez, mais contez moi ça, père Michel.

—Je le veux, enfant, bien que ça me chiffonne de penser à ces choses-là, dit-il en jetant un long regard sur le moulin, qui bruissait à notre droite, mêlant la vibration sonore de ses moulages aux grondements de la chute de la Rivière au Seigneur, qui tombait au pied d'un vieux mur gris toute constellé de mousses.

II.

LE MOULIN DE LA MEUNIÈRE.

—J'ai été jeune, moi aussi Henri, bien qu'à force de rides et de cheveux gris, cela n'y paraît plus maintenant. Ah! dans ces temps là, c'était le bon moment pour vivre! Au coin du feu, le soir, les anciens berçaient les enfants en leur racontant les malheurs de la patrie, les efforts de Montcalm, les victoires de Lévis essayant de replanter chez nous la hampe du drapeau blanc, que les Anglais avaient remplacé par leur ennuyeux chiffon rouge.

Alors, on vivait autrement ; c'était déshonorant pour un habitant que de donner la main à un John Bull, et maintenant on fait des courbettes à l'envahisseur, ce qui prouve que le vieux sang français s'affaiblit dans nos veines. On aime mieux prendre des professions que se mettre à la charrue comme autrefois, et m'est avis qu'en fourrant dans la tête de notre jeunesse, l'idée d'être avocat, médecin, notaire, les gouverneurs suivent des instructions secrètes venues de Londres, dans le but de nous faire disparaître petit à petit ; car remarque une chose, Henri, pour se défaire des sauvages on leur donne l'eau de feu ; pour effacer la race canadienne-française on lui retirera sa charrue et son champ. Je les déteste, vois-tu ces Anglais, bien que je les aie servis et tu en sauras la raison plus tard ; qu'il me suffise de te dire, qu'alors s'ils n'étaient pas si nombreux qu'aujourd'hui, ils étaient plus à craindre. On nous détestait, au lieu qu'on nous caresse maintenant, car l'habitant connaissait le côté sensible, et il savait se passer des produits britanniques ; son champ, son fusil, sa ligne et son métier suffisait pour tous les besoins de la maison. Partout le gibier foisonnait ; on ne brûlait pas les forêts, à tort et à travers, sous prétexte de colonisation, de potasse et de bois de chauffage. Les bras se fatiguaient rien qu'à tremper Phamégon dans l'eau, aujourd'hui tout s'en va, même le poisson ; regarde ma ligne, Henri, comme elle est tranquille.

En ce temps-là, je passais ma vie chez Juste Labrèque. Il n'était pas riche, mais c'était un brave homme qui, par-dessus le marché, était mon oncle et mon parrain. Nous jasions de choses et autres, et comme il avait bon jugement et que la gazette n'avait pas encore pénétré dans la paroisse, tout le monde acceptait son avis, sa décision, comme parole d'Évangile. Il était beau, surtout lorsque la conversation tombait sur l'Empereur, que le maître d'école, McIntyre, s'obstinait à appeler « Monsieur de Bonaparte ». Oh! alors son dos voûté se redressait, son œil devenait flamme, sa moustache tremblait, et il m'a toujours semblé que mon oncle, vu comme cela, écrasant de son regard et de sa parole le maître d'école, ressemblait à ce vieux grenadier, qui suit l'Empereur traversant le pont d'Arcole, un drapeau à la main, comme on le voit dans la vieille gravure que le seigneur de Beaumont a dans sa bibliothèque.

Depuis sept ans, mon oncle avait été installé par le seigneur, meunier en son moulin banal, que tu vois là-bas sur la grève. C'était moi qui lui aidais à mettre la farine dans les bluteaux, et cela faisait vraiment plaisir que de travailler auprès du parrain, bien que ce fût à cœur de jour, car j'étais sûr que Marguerite, bonne et souriante, me criait, le soir venu :

—Eh! comment cela va-t-il, Michel? puisqu'on fait de la farine, il n'est que juste de manger son pain blanc le premier. Avance-ici, et viens-t'en causer auprès de mon rouet.

Marguerite était une petite orpheline que l'oncle Labrèque avait un jour recueillie dans le chemin du roi. Une vieille mendicante battait la pauvre, qui ne pouvait plus marcher ;

l'oncle lui offrit alors une piastre française si elle voulait lui céder la petite. Ce fut marché conclu, la vieille alla se souler avec son argent, et l'orpheline, élevée pieusement par les soins du parrain Juste, grandit tranquillement loin des mauvais traitements et de la triste pitié des grandes routes.

Sous les murs du vieux moulin, elle avait retrouvé l'ombre de sa famille perdue.

La charité que lui fit mon parrain, la pauvre Marguerite me l'a bien rendue depuis, car sa voix douce ne ménageait ni les conseils, ni les bonnes paroles, ni les tendres avis.

A force de l'entendre prendre sur moi son petit ton d'autorité, j'avais fini par l'aimer avec tant d'ardeur, que je l'aurais suivie au bout du monde, avec mon gilet enfariné, ma petite casquette toute saupoudrée de poussière de blé, et cela sans sourcilier, car si Marguerite était affectueuse, belle et toujours de bonne humeur, elle n'était pas fière du tout, cette fille-là.

Tous les soirs, quand les moulages avaient été nettoyés, la farine bien empochée, et le moulin en ordre, l'oncle et moi, nous descendions au premier étage où étaient ses appartements.

Là, mon parrain lisait attentivement quelques vieux livres que lui prêtait le curé, pendant que le chat, couché sur ses genoux, filait gravement son ron-ron, les yeux à demi-fermés, observant finement ce que Marguerite et moi pouvions nous dire si longuement auprès de la fenêtre du pignon qui regarde le fleuve.

Les amis venaient quelquefois nous voir, mais comme il fallait descendre la côte très-escarpée du moulin, ils choisissaient d'ordinaire, pour leurs visites, les soirées où il faisait clair de lune. Je n'en étais pas fâché : cela nous laissait à nos délicieux tête-à-tête, où l'on causait si familièrement et où l'on se sentait si heureux.

Heureux! je l'étais, mon cher Henri, et cela aurait duré toute ma vie, si les Anglais ne s'étaient pas avisés, vers cette époque, de défendre aux Américains le commerce avec la France. Une déclaration de guerre s'en suivit, du moins c'est ce que vint nous dire, un bon soir, cette vilaine chouette de maître d'école :

—C'est les Anglais reconquérir le prétendu État-Uni, nous dit-il, dans son français invalide : nos réguliers vont marcher, et l'habit rouge tape fort, sans s'en apercevoir, car c'est le sang pas paraître du tout sur le costume militaire anglais.

Le dimanche suivant, notre cher curé, M. Raby, nous lut au prône une lettre du grand-vicaire Roux, nous rappelant, au nom de Pévèque, toute la loyauté due à l'Angleterre : les milices allaient être appelées, et c'était donc vrai que peut-être il me faudrait partir, et parce qu'un homme s'était mis en tête que le coton et le sucre américains ne devaient pas entrer en France, il me faudrait trousser mes manches de chemise jusqu'au coude, et taper les yeux fermés dans un tas de poitrines humaines, jusqu'à ce qu'à son tour le blanc farinier tombât, rouge de sang, et qu'un pied de terre étrangère couvrit ses os rompus et son pauvre corps meurtri, loin du moulin si aimé et si tranquille de Beaumont.

Je roulais toutes ces choses dans mon esprit, jusqu'au jour fixé pour le tirage au sort. Depuis la réception de la triste nouvelle, Marguerite était devenue encore plus laborieuse que d'habitude. Elle me tricottait des bas de laine, me confectionnait quelques chaudes chemises de flanelle, et faisait ce qu'elle appelait « le trousseau du fiancé de la gloire ».

Moi, j'avais préféré Marguerite à cette dernière, car souvent il me passait par la tête que j'aurais peut-être la chance de mettre la main sur un bon numéro ; alors je me voyais remplacer l'oncle Juste, comme meunier en chef ; je me mariais, et dans la suite des années, un grand garçon brun, soigneusement charpenté, s'en venait prendre les fonctions modestes que j'exerçais auprès du parrain. Je riais dans ma barbe, rien qu'à voir comme ce fils aurait poussé vite ; et ces songeries aidaient à tuer l'inquiétude, car enfin le jour décisif était venu.

Je me rendis tout rêveur chez le capitaine Boillard, un bon vieux, qui, après m'avoir demandé mon âge, mon nom, et m'avoir fait prendre un carré de papier se concerta un instant avec le docteur, qui m'avait examiné des pieds à la tête, puis se tournant vers moi me dit un air radieux :

—Tu as fièrement de la chance, mon garçon, car tu te trouves être un des premiers à courir à la frontière pour défendre ton pays. Allons, demi tour à droite! pas accéléré! file tu as deux jours pour embrasser tes parents.

Demi tour à droite! pas accéléré! file! jamais de ma vie personne ne m'avait parlé de ce ton-là ; le rouge m'en vint à la figure, mais je me rappelai que rien au monde n'était plus poli que le capitaine Boillard, et tout en mettant cette familiarité sur le compte de la joie que cela lui faisait de me voir soldat, j'arrivai au moulin.

Je faisais bonne contenance, autant que le permettait mon cœur gonflé, mais Marguerite devina la triste chose en me voyant, et comme elle se mit à pleurer, cela fit déborder tous les yeux, même ceux de l'oncle Juste, qui avait l'œil sec, depuis dix-huit ans que sa femme était morte.

Chacun me faisait ses recommandations :

—Tiens-toi les pieds chauds et la tête froide;

disait le parrain ; c'est le principal, et en suivant ce conseil l'on revient au pays, car la maladie tue plus sûrement que la balle.

—C'est toi ôter ton chaîne de montre, insinuait McIntyre, et le mettre dans le poche de ton veste, car ça brille, et les *Rangers* du Delaware tirer de loin, bien, et très juste.

—Oh! oui, me dit tout bas à l'oreille, Marguerite, ne portez rien de brillant sur vous, Michel, car ça attire la mort. Le seul bijou que je vous permets est celui-ci.

Et elle me glissa au doigt un jonc d'or : Cela voulait dire qu'elle se fiançait à moi, et tout embarrassé, je ne pus que me pencher vers la terre, comme si j'avais laissé tomber quelque chose, et tout en cherchant, à lui effleurer la main du bout de mes lèvres.

Ces deux jours là passèrent vite, très-vite, car Marguerite et moi, nous nous aimâmes pour le temps perdu.

Enmon honneur le moulin chôma, tous mes amis étaient venus, chacun leur tour, me serrer la main et me dire adieu, le curé m'avait envoyé un beau scapulaire, tout le monde dans la paroisse avait pensé au pauvre conscrit, pendant qu'il se sentait si heureux auprès de sa fiancée.

Mais hélas! le matin du terrible jour était venu!

Je sautai dans la chaloupe qui devait me mener à Québec, et prenant courageusement une rame, je lançai un baiser à Marguerite, un coup de chapeau au parrain, et sans détourner la tête, commençai à nager vigoureusement. J'étais tout drôle, le chagrin que j'avais, je ne le sentais plus, mon cœur était resté sur la grève. Nous atteignâmes comme cela, la passe qui sort de la batture pour nous mettre dans le chenal. Alors, n'y pouvant plus tenir, je tournai la tête.

Marguerite avait disparu, elle était rentrée, sans doute pour pleurer plus à son aise. Seul, le moulin me regardait aller, ses grands murs blancs scintillaient au soleil, sa toiture rouge était devenue pourpre à la lumière, et dans le lointain on entendait le grondement de la moulange, car plus il avait du chagrin, plus il travaillait fort, mon oncle Labrèque.

(La suite au prochain numéro.)

FAITS DIVERS.

PAS SI SOTTE!—Une vieille femme dans la Basse-Ville était menacée par le bailli pour le paiement d'une dette. A chaque visite la femme le pacifiait en lui promettant plus de beurre que de pain ; mais, voyant après tout que l'argent ne venait pas, il se décida à saisir les meubles. Rendu à la maison, il vit sur la porte un grand placard annonçant que la picote (petite vérole) était dans la maison de la bonne femme. Le bailli ne fit ni un, ni deux, prit ses jambes à son cou. Le tour étant joué, la vieille remit en dedans le grand placard qui l'avait sauvée de la présence de l'huissier et du pavillon rouge. Pas si bête, la vieille!—*Courrier d'Outaouais*.

MEURTRE.—New-York, 26 jan.—Une jeune femme du nom de Fanny Hyde, accompagnée de son mari, est allée ce matin dans la boutique de barbier de Geo. F. Watson, à Williamsburg, et a tué le propriétaire, en tirant sur lui quatre coups de pistolet. Ils se sont ensuite livrés eux-mêmes aux autorités. La femme dit que Watson, chez qui elle travaillait, l'accusait d'infidélité à son mari et que c'est cette insulte qui l'a portée à commettre ce crime.

LA VÉRITÉ SUR LES PILLULES SHOSHONEES, V. R.— Cette excellente médecine de famille est le remède le plus effectif pour l'indigestion, les maladies bilieuses et du foie, le mal de tête, la perte de l'appétit, le vertige, la somnolence, les spasmes et tous les désordres d'estomac et d'intailles ; et pour les personnes âgées ou quand le besoin occasionnel d'adoucir les intestins est nécessaire, rien ne saurait être plus convenable. Les personnes d'un tempérament sanguin, qui sont sujettes au mal de tête, au vertige, à la somnolence et aux bourdonnements dans les oreilles résultant d'une trop grande affluence de sang à la tête, ne devraient jamais être dépourvus de ces remèdes, vu que beaucoup de symptômes dangereux peuvent être entièrement écartés par leur usage opportun. Pour les femmes, ces pillules sont vraiment excellentes, chassant toutes les obstructions, le mal de tête accablant si commun parmi les personnes du sexe, l'abattement de l'esprit, la faiblesse de vue, les affections nerveuses, les éruptions, les tumeurs, la paleur de la peau, et donnent une expansion de santé et de jeunesse à la constitution. 3-5d

LES NEZ.—Où s'arrêtera la médecine ? Le *Pall Mall Gazette* nous apprend que le docteur Bernier a trouvé le moyen de blanchir les nez trop enluminés en les soumettant à l'action de l'électricité.

Les Anglais doivent être dans l'enchantement, gentlemén et ladies, car la rougeur du nez, pour des causes que nous n'avons pas à déterminer, est chose remarquable en Angleterre.

Avec trois étincelles on pourra braver l'effet du vin Porto.

Singulier effet de la foudre!

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 1er FEVRIER, 1872.

BULLETIN AMERICAIN.

Le parti démocrate n'appellera une convention nationale qu'après avoir connu le résultat de la grande convention républicaine de Philadelphie. Tout présage que la lutte électorale de novembre sera vive et animée.

Le Traité de Washington amène ses petites complications à l'intérieur. Les pêcheurs du Massachusetts ont fait des représentations au congrès. Ils demandent une certaine indemnité qui serait proportionnée au tonnage de chaque bateau pêcheur, comme compensation de ce qu'ils pourront encourir de pertes en se conformant aux articles du traité. A Gloucester, Mass., à une assemblée d'intéressés, le Dr. Geo. B. Laning, Joseph Proctor et J. K. Baker ont été nommés pour préparer et envoyer au congrès un memorandum démontrant pleinement l'état des pêcheries et ce qui les concerne dans le Traité de Washington. Le général Butler est leur avocat au congrès.

On se fait de plus en plus libéral, même aux Etats-Unis. On sait que la constitution de la République n'accorde le siège présidentiel qu'aux citoyens nés aux Etats-Unis. Le général Morgan, de l'Ohio, vient de soumettre, pour la seconde fois, un amendement à la constitution qui donnerait le droit de présidence et de vice présidence aux citoyens américains nés en pays étranger. Cette proposition a obtenu 10 voix de plus que la première fois en sa faveur; mais elle n'a pu réunir les deux tiers exigés en pareil cas. Les membres nègres sont opposés à l'amendement.

Un projet de loi vient d'être présenté, demandant l'admission du territoire de l'Utah, comme un des Etats de la République, avec la condition expresse que la polygamie soit abolie et que le droit de suffrage soit accordé aux blancs et aux noirs.

Plus on fait d'investigations, plus on découvre de tripotages dans les affaires municipales de New-York. Le grand juré de la cour des sessions générales a rapporté un grand nombre d'indictements. On suppose que plus de 100 personnes seront mises en accusation. On est en état de prouver que dans une seule journée, le Trésor a été volé de plus de six millions. Cinq indictements ont été rapportés contre Tweed, et 15 contre Connolly.

La pesanteur du cerveau semble produire plusieurs résultats. Le cerveau de James Fisk, jr., a pesé 58 onces. Celui de Daniel Webster, ne pesait que 53 onces et demie; celui de Cuvier, 64 1/2 et celui du Prof. Abercrombie 63 Ruloff, le meurtrier, qui a été pendu à Bingpamton, le printemps dernier, avait un cerveau de 59 onces. On peut voir par là qu'un homme qui a beaucoup de cerveau est destiné à devenir célèbre d'une manière ou d'une autre.

Le mouvement en faveur du suffrage des femmes, perd de sa vigueur de jour en jour. Au congrès on semble s'en moquer. Les *bus bleus* s'en attristent, pendant que les femmes *proprement dites* continuent à surveiller le pot au feu sans s'occuper des lamentations de quelques-unes de leurs compagnes évaporées.

FERD. GAGNON.

MANCHESTER, N. H.

Encore un centre de population canadienne qui nous fait honneur. Le Rvd. messire J. A. Chevalier se propose de bâtir une église le printemps prochain. Déjà de fortes sommes ont été souscrites. Pasteurs et fidèles s'aident, s'estiment et rivalisent de zèle. Un grand bazar au profit de l'Eglise aura lieu à Manchester le 12 au 17 février. Nous invitons nos 90 lecteurs de Manchester et leurs amis des environs à se rendre en foule à ce bazar.

NOUVELLES GENERALES.

Le Rvd. F. M. Turcotte, qui a desservi les congrégations de Troy, et Springfield, vient de mourir à East Clifton, P. Q. à l'âge de 73 ans.

La population de Rome est de 240,000.

Un nommé Shay, Irlandais, de Manchester, N. H. s'est coupé le coup, après avoir assommé sa femme avec un fer à repasser. Il laisse 5 enfants. La femme ne survivra pas à ses blessures.

POPULATION DE QUELQUES VILLES AMERICAINES.

| | | | |
|--------------------|---------|----------------|--------|
| New-York, | 926,341 | Hartford, | 37,180 |
| Philadelphie, | 674,022 | Doyton, O. | 32,576 |
| Brooklyn, | 396,300 | Lawrence | 28,921 |
| St. Louis, | 310,864 | Toledo, | 28,546 |
| Chicago, | 298,983 | Fall River, | 26,786 |
| Baltimore, | 267,354 | Springfield, | 26,703 |
| Boston, | 259,526 | Manchester, | 23,586 |
| Cincinnati, | 216,239 | Oswego, | 20,910 |
| Nouvelles Grèlans, | 191,322 | St. Paul, | 20,031 |
| San Francisco, | 149,482 | Taunton, | 18,629 |
| Cleveland, | 92,846 | Cohoes, | 15,357 |
| Détroit, | 79,580 | Concord, N. H. | 12,241 |
| Albany, N. Y. | 69,422 | | |
| Providence, | 68,906 | | |
| Rochester, | 62,315 | | |
| Troy, | 45,481 | | |
| Syracuse, | 43,058 | | |
| Worcester, | 41,105 | | |
| Lowell, | 40,928 | | |

28 de ces 31 villes fournissent 856 souscripteurs à l'Opinion publique.

FAITS DIVERS.

DEUX VOLEURS—UN BRAS COUPÉ.—Deux voleurs s'étaient introduits dans un riche hôtel d'un faubourg de Londres.

Eveillé par une serrure maladroitement ouverte, M. D... le propriétaire de l'hôtel, et John, son domestique, arrivèrent dans la chambre où étaient entrés les larrons. Mais leur apparition ne fut point tellement prompte que l'un des voleurs n'eût eu le temps de se cacher sous un lit sans être vu; l'autre, saisi vigoureusement par le maître et le valet, se laissa lier à triples cordes à la rampe de l'escalier.

Tandis que M. D... et son domestique descendaient à la hâte pour chercher main-forte, bien certains que le bandit ne briserait pas ses liens, l'autre voleur saisit le moment de leur absence, sortit de sa cachette et se mit à l'œuvre pour délier son complice. Mais la corde était si dure et les nœuds si compliqués qu'il y perdait sa peine.

Pourtant, il avait fini par dégager presque complètement le drôle, qui n'était plus, à la fin, retenu que par un bras. Mais tous ses efforts se brisaient contre ce dernier refuge des nœuds gordiens dont Alexandre-le-grand lui-même eût reconnu l'impossibilité de venir à bout.

Un bruit de pas, de plus en plus rapproché, annonçait cependant qu'il fallait se hâter.

Que faire? Le voleur tira de sa poche un couteau-poignard, coupa le bras de son compagnon, et disparut par la fenêtre, entraînant avec lui l'ami qu'il venait de faire manchot.

Une seconde après, John, qui arrivait sur le théâtre de ce drame bizarre, ramassa à terre un membre encore chaud et dégouttant de sang, et courant dans la pièce voisine où se trouvait son maître:

—Monsieur! monsieur! s'écriait-il, haletant d'émotion, monsieur, voici tout ce qui reste de notre voleur garotté.

Et il lui montrait le bras qui se contractait encore comme pour saisir dans le vide, la proie que son maître avait vainement convoitée.

M. D. et John ont déposé le bras chez le commissaire de police du quartier.

Son propriétaire ira-t-il l'y réclamer? C'est peu probable, dit l'Anglais, auquel nous empruntons cette histoire sans en certifier la véracité. Mais le voilà guéri de sa funeste passion pour le bien d'autrui. Un voleur manchot! quel avenir! C'est une carrière brisée.

Une bande de brigands armés, désolée depuis plusieurs jours, les environs de Paris. Asnières, mis en ruines par la Commune, est le point de mire de ces malfaiteurs. Chaque nuit c'est un nouveau crime, vol avec effraction, meurtres; on a tout à redouter.

Dernièrement, ils ont engagé la lutte avec les agents de l'autorité, dont le petit nombre n'a pas permis d'opérer une seule capture. Il y a eu des coups de feu échangés, comme au temps de Cartouche et de Mandrin. Certaines personnes sont dévalisées le soir, dans les rues de Paris. Hier encore, une actrice, se rendant à son théâtre, s'est vu enlever un bijou précieux. Le voleur a fui, à la faveur de la nuit, car quelques rues sont à peine éclairées. Le conseil municipal fait des économies et médite de nouveaux impôts, sans plus se soucier de la sécurité des citoyens.

NAUFRAGE DU "DELAWARE."—Le *Morning Post*, de Londres, publie les détails suivants sur le naufrage du *Delaware*:

Vers une heure et demie, le *Delaware* s'était engagé parmi les roches au nord-ouest de l'île Samson, et une demi-heure plus tard on remarquait que le navire talonnait sur un écueil à proximité de l'île de Mincarlo; il se renversa alors sur le flanc, et peu d'instants après il disparaissait à l'œil des spectateurs impuissants à porter secours.

On avait supposé, de prime abord que tout le personnel du bord avait été englouti et avait péri avec le navire; mais le second ainsi que le troisième officier se sont sauvés sur un fragment détaché de la chaloupe de sauvetage du *Delaware* qui avait été mise en pièces. L'un et l'autre ont été conduit à l'île Brysler, duquel endroit il a été impossible de se rendre à l'île principale, à cause des vagues formidables qui déferlaient à travers le passage. Le nombre de ceux qui ont péri dans le *Delaware* s'élève à 48 personnes.

Le rapport des deux officiers, sauvés sur l'épave de la chaloupe, constate que les machines ont été mises hors d'état de service, et les îles étant en vue, on fit tous les efforts possibles pour les éviter, mais inutilement. Le capitaine se tenait sur le pont, mais un violent coup de mer tomba à bord et entraîna le pont; cette vague énorme fut suivie d'un coup par une seconde et une troisième. La seconde vague renversa le navire sur le flanc, la troisième le fit sombrer. Le second et son compagnon flottaient à la merci des vagues et passèrent à côté de cinq hommes de l'équipage qui se tenaient les uns sur une vergue et d'autres sur les bouées de sauvetage.

Aucun cadavre n'a encore été retrouvé. On pense qu'indépendamment de l'équipage, qui se composait de 48 hommes, il y avait aussi des passagers. C'est ce que l'on saura plus tard par les consignataires. On conserve encore l'espoir que quelques-unes des personnes qui se sont trouvées à proximité des épaves, auront pu se sauver. Mais, jusqu'à présent, il n'y a rien qui fasse connaître leur sort.

AUTRES DETAILS, SUR LE MASSACRE DE MGR. DARBOY ET SES COMPAGNONS.

Les six victimes sortirent de leurs cellules:

M. Bonjean voulut rentrer dans la sienne; Romain le lui défendit brutalement en s'écriant: "Pour ce qu'on veut vous faire, vous êtes bien comme vous êtes!" Un autre ne sortait pas assez vite; Romain lui dit: "Faut-il que j'aille vous chercher?"

Quand les six victimes furent réunies, Romain les conduisit lui-même par un petit escalier de service dans l'espace libre qui se trouve au bas de l'infirmerie. Il paraît que les fédérés se disposaient à les fusiller là; mais en descendant ils trouvèrent la grille fermée. Pendant que Jeannard essayait de l'ouvrir, Verig remarqua que l'on serait trop en vue.

Cependant le peloton était prêt; quand les victimes le rejoignirent, on les outragea, on leur adressa des injures obscènes, puis les bourreaux les poussèrent brutalement vers le chemin de ronde extérieur.

Mgr Darboy, M. Bonjean et l'abbé Allard, avant de s'engager dans ce chemin, essayèrent de prononcer quelques paroles; ils ne réussirent qu'à faire redoubler les injures, à ce point que

l'un des fédérés intervint pour faire taire ses compagnons en disant:

"Vous ne savez pas ce qui peut vous arriver demain." Cette scène odieuse se termina enfin. Monseigneur se mit à genoux, fit une courte prière, se releva, donna une dernière bénédiction à ses amis agenouillés autour de lui, puis le funèbre cortège se mit en marche.

Ces six chrétiens s'étaient retirés plus confiants et plus résignés à envisager avec calme cette horrible mort qu'ils s'annonçaient si certaine et si proche.

L'abbé Allard marchait en tête et chantait à demi-voix les prières des agonisants. Il était précédé du brigadier Romain, qui marchait les deux mains dans ses poches et l'air insouciant, comme s'il accomplissait une besogne ordinaire.

Derrière M. Allard suivaient MM. Darboy et Bonjean; puis venaient MM. Deguerry, Clerc et Ducoudray.

Les fédérés entouraient leurs victimes et marchaient sans ordre; le surveillant Jeannard suivait par derrière, plus mort que vif.

Tous ces détails étaient vus des fenêtres des cellules de la quatrième section où se trouvaient d'autres otages réservés, a-t-on dit, pour une autre fournée.

A la hauteur de la cellule n. 81, M. Gard, séminariste, vit un individu donner à un officier de fédérés un sabre et une épée à poignée d'or, et l'instruction a constaté que dans l'un des jours qui ont suivi le crime, l'inculpé Fortin avait dit à son beau-frère Berger qu'il avait été obligé de prêter son sabre à l'officier du peloton d'exécution pour commander le feu.

Le rapprochement à faire entre les deux témoignages de personnes si éloignées l'une de l'autre ne laisse pas de doute sur la réalité du fait et, par suite, sur la présence de Fortin parmi les assassins.

Au bout de ce premier chemin de ronde intérieur, que le cortège a suivi en marchant du sud au nord, se trouve une grille communiquant avec le deuxième chemin de ronde extérieur. Elle était fermée, il fallait sonner et attendre que le gardien eût apporté la clef.

On fit une nouvelle halte, Mgr Darboy essaya de prononcer encore quelques paroles; les fédérés lui répondirent toujours par des injures et l'on passa enfin dans le second chemin de ronde, en marchant alors du nord au sud.

Au passage de la grille, le surveillant Jeannard tendit furtivement la main aux victimes, qui la lui pressèrent en lui donnant leur bénédiction. Cet homme en fut ému au point d'être obligé de s'asseoir un instant; il laissa filer les derniers hommes du peloton et s'enfuit.

Romain continua à s'avancer jusqu'au milieu du chemin de ronde et vint le rejoindre au greffe.

Les otages restés aux cellules et les gardiens de la Roquette seuls affirment qu'il s'est passé encore environ six minutes avant que l'on entendit la fusillade, quoiqu'il n'en fallut pas une pour arriver au lieu d'exécution.

On suppose que ce temps aura été employé à placer les victimes en rang et à former en bataille le peloton des assassins, car on a remarqué un certain ordre dans les traces laissées par les balles et surtout dans la façon dont les victimes étaient tombées.

L'assassinat a été consommé à l'extrémité sud du second chemin de ronde, à l'angle du mur extérieur qui borde la rue de la Folie-Regnard et de la rue de la Vacquerie.

Les victimes paraissent avoir été placées debout sur un rang, le dos à 3 mètres environ de ce mur. Un seul feu de peloton prolongé avec deux courts intervalles, puis quelques coups isolés ont été entendus à huit heures moins quatre minutes. Les victimes sont tombées à la place même où l'on a ensuite relevé leurs corps; aucune d'elles ne paraissait avoir été déplacée; car les blessures correspondaient exactement aux flaquas de sang qu'elles avaient répandues à terre. Elles étaient rangées sur le dos, presque parallèlement, dans l'ordre suivant: Mgr Darboy se trouvait à la droite, puis venaient MM. Bonjean, Deguerry, les Pères Clerc, Ducoudray, et enfin M. Allard, dont la tête reposait sur le père Ducoudray, tandis que les pieds étaient plus à gauche.

Le crime accompli, les assassins se retirèrent par la cour de la direction.

Verig disait en sortant aux gardiens Pinet et Bourguignon en leur montrant un pistolet: "Voyez, il est encore fumant, je viens de m'en servir pour donner le dernier coup au fameux archevêque." Un fédéré disait en quittant le lieu du crime: "Cette vieille canaille de Darboy ne voulait pas mourir, il s'est relevé trois fois, et je commençais à avoir peur de lui."

Sur la place de la Roquette, ces misérables disaient à qui voulait les entendre: "Nous venons de gagner 50 francs."

UN SAUVAGE.—Tête-de-Boule du nom de Boucher, résidant à l'embouchure de la Rivière Croche, dans le haut du St-Maurice, a été arrêté dans cette ville, au moment où il était à vendre des pelleteries, chez M. Lesieur, rue Notre-Dame. La cause de cette arrestation mérite d'être connue. Si les faits sont tels que les raconte la rumeur publique, cet homme serait d'une cruauté et d'une scélératesse inouïe.

Un jeune homme et une jeune fille restent avec Boucher. Ce sont les enfants d'un de ses beau-frères, nommé Plamondon, mort depuis quelques années. Boucher était parti, il y a quelques temps, avec son neveu, pour aller *trancher le castor*, c'est-à-dire, pour aller prendre le castor sous la glace, sur les lacs. Boucher, revint seul à la maison, il y a quelques jours. M. Vassal, qui descendait du St. Maurice, trouva le jeune Plamondon, sur le chemin, presque mort de froid et de faim. Il le ramassa, le mit dans sa voiture et le ramena chez son oncle. Le jeune homme raconta que Boucher, prêtendant qu'il manquait de vivres, avait refusé de lui donner à manger, et que, à mesure qu'il affaiblissait, son oncle le battait pour le faire marcher. A la fin, ne pouvant plus se tenir sur ses jambes, il tomba de lassitude sur le bord de la route. Lorsque Boucher, vit que son neveu ne pouvait plus bouger, il lui jeta une hache, et s'en vint à sa maison. Il était alors à neuf milles de sa demeure. En se rendant chez Boucher, M. Vassal rencontra en route, la sœur du jeune homme qu'il avait dans sa voiture. Elle pleurait et lui dit qu'elle allait à la recherche de son frère. Il la ramena avec lui. Arrivé chez Boucher, le jeune Plamondon, était tellement gelé que les pieds lui tombèrent et qu'enfin il mourut deux jours après. On dit que même durant ces deux jours, la conduite de Boucher à été suspecte, qu'il tenait à éloigner les étrangers de la maison et qu'il a lui-même enterré son neveu, sans l'aide de personne. Il paraît que Plamondon porte sur son corps les marques de mauvais traitements graves. On ajoute que Boucher aurait eu la tentation de ravir l'héritage de son neveu. On ajoute qu'au moment où il a abandonné son neveu, Boucher avait encore la viande de deux castors.



SERVICE DES PHARES.

DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES,

OTTAWA, 8 Janvier 1872.

Des SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Département jusqu'à VENDREDI, le 9 FEVRIER prochain à MIDI, pour l'approvisionnement par contrat des quantités mentionnées ci-dessous de la meilleure qualité d'Huile de Pétrole blanche raffinée.

L'Huile devra être non explosive à une pression de 110° Fahrenheit, donner une lumière brillante, sans fumée, jusqu'à son entière consommation, et ne pas encrasser la mèche. Elle doit être sans aucune altération et addition de substances étrangères. Il est aussi exigé une densité de 44° Beaume, à une température de 60° Fahrenheit. Un échantillon d'une pinte doit être remis avec chaque soumission.

L'Huile devra être livrée dans des quarts cerclés en fer, contenant de 35 à 42 gallons chaque. Les quarts doivent être de douves et fonds en chêne blanc, et être enduits intérieurement d'une couche de vernis, et à l'extérieur d'une couche de peinture pour empêcher l'imbibation du bois et l'évaporation de l'huile.

Les quarts doivent être fournis par le contracteur, et le coût doit être compris dans le prix de l'huile. Les frais d'inspection du Département du Revenu et du Jaugeage doivent être supportés par le soumissionnaire.

Le transport de l'huile du chemin de fer, dépôt ou navire au quai ou place indiquée pour la livraison, doit également être à sa charge.

Avant acceptation des livraisons, il y aura lieu à l'inspection et à l'épreuve par l'agent désigné par le Département. Elles seront amenées aux risques et frais du contracteur dans les localités désignées par le Département ou ses agents aux places et époques ci-dessous :

- De 10,000 à 25,000 gallons à Halifax, N. E., moitié le 25 Mai 1872, et le reste le 10 Juillet.
6,000 à 8,000 gallons à St. Jean, N.B., 10 Juin 1872.
18,000 à 20,000 " à Québec, 5 Juillet.
10,000 à 12,000 " à Montréal, 1er Juillet.
3,000 à 4,000 " à Hamilton, 8 Juillet.
7,000 à 5,000 " à Sarnia, 12 Juillet.

Les offres seront reçues pour la quantité totale ou pour un des lots sus-mentionnés, pour un an ou un terme quelconque n'excédant pas trois ans, suivant les besoins du Département. Les soumissionnaires qui ne veulent contracter que pour un an sont priés de le spécifier dans leurs offres.

BATEAU A VAPEUR.

Des OFFRES seront aussi reçues comme ci-dessus pour un Steamer convenable pour la livraison de l'huile et des provisions aux Phares au-dessus de Montréal, le service commençant le 2 juillet prochain à midi, sur le Canal Lachine, Montréal, comme il pourra être requis par le gouvernement. Le nom, l'âge, le pouvoir de la machine et la description du navire devront être spécifiés sur la soumission. Une somme fixe sera allouée pour ce service, ou le prix de location du steamer par mois, suivant décision du gouvernement.

P. MITCHELL,

3-5 b Ministre de la Marine et des Pêcheries.

A VENDRE, à St. Pacôme, un CHEVAL TROTTEUR, de première force. S'adresser à M. le Curé du lieu. 3-5 h

QUARTIER ST. LOUIS POUR CONSEILLER:

CHARLES GAREAU

3-5 b

LIBRAIRIE NOUVELLE

ALPHONSE DOUTRE ET CIE., (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.) MONTREAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en ROMANS, DROIT, MEDECINE, MUSIQUE, &c. Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude. 3-5zz

DEMENAGEMENT.

M. J. BISAILLON avertit ses pratiques et le public en général qu'il vient de transporter son Etablissement de perruquier aux Nos. 203 et 205 rue Notre Dame, presque vis-à-vis son ancienne place. Il tiendra toujours en mains le meilleur assortiment de cheveux confectionnés, etc. Une chambre privée est réservée pour les Dames. 3.3d.

Institut Telegraphique de la Puissance. GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire.

Etabli dans le but de qualifier des Opérateurs pour les nouvelles Lignes Télégraphiques qui se construisent actuellement par toute la Puissance du Canada et les Etats-Unis.

Ce Collège établi il y a trois ans, peut aujourd'hui être considéré comme une Institution permanente. Son accroissement rapide et sa prospérité sont dus aux demandes des propriétaires de lignes télégraphiques, et le Propriétaire doit son succès à l'habileté qui a marqué l'enseignement de cet art utile par les Professeurs attachés à l'Institut. Le développement rapide et l'utilité du Télégraphe Electrique, et conséquemment la demande toujours croissante pour des Opérateurs de premier ordre, rendent l'établissement de Collèges pour l'enseignement de cette branche d'absolue nécessité. Les Surintendants de Lignes Télégraphiques voient ce mouvement avec faveur. Les Collèges Commerciaux ont, jusqu'à un certain degré, entrepris l'enseignement de cette branche aussi bien que des autres branches de l'éducation commerciale; mais les connaissances télégraphiques ainsi acquises ont toujours été regardées comme de second ordre; à ce point que les Collèges de Chicago, Milwaukee, Buffalo, New-York, etc., en ont discontinué l'enseignement, et recommandent l'Institut Télégraphique comme l'endroit où une connaissance parfaite de cet art à la fois intéressant, savant et utile peut-être le plus convenablement obtenue.

La perspective pour les Jeunes Gens et les Dames qui étudient la télégraphie, de se procurer bientôt des situations lucratives, ne saurait être meilleure qu'à présent, et nous recommandons instamment à ceux qui désirent embrasser une carrière plaisante et rémunérative de se qualifier comme Opérateurs sur les diverses Lignes Télégraphiques.

Les Elèves, en quittant l'Institut, reçoivent un certificat de capacité, qui leur permet de remplir de suite les vacances qui auraient lieu dans la Puissance du Canada et les Etats-Unis. De prime abord, on peut obtenir un salaire de \$30 par mois; mais après deux ans de pratique, on n'a aucune difficulté à obtenir \$50 ou \$60 par mois; on paie même de \$100 à 170 par mois aux Etats-Unis.

La connaissance pratique de la Télégraphie convient surtout aux Dames; et en effet, elles sont les Opérateurs favoris en Angleterre et en Amérique, reçoivent un salaire plus élevé, comparés avec les autres emplois, que les hommes, tandis qu'elles ont plus de facilité naturelle pour apprendre cette science. Savoir lire et écrire passablement sont les seules connaissances rigoureusement nécessaires, et toute personne de capacité ordinaire peut devenir excellent Opérateur. Nous avons la preuve dans le cas de plusieurs gradués qui, avec peu d'instruction et aucune idée du fonctionnement de la Télégraphie en entrant, sont devenus de bons Opérateurs en quelques mois. C'est aussi une bonne occasion pour les étudiants d'apprendre à écrire vite. Quelques-uns de nos gradués qui pouvaient à peine écrire leurs noms prennent aujourd'hui les messages au taux de 25 à 30 mots par minute.

LES DEVOIRS D'UN OPERATEUR.

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance; car il est constamment maître de l'instrument qu'il dirige, il occupe ordinairement un bureau à lui seul, sans directeur ni maître, n'ayant qu'à recevoir et à expédier les messages. Il travaille ordinairement de 10 à 12 heures par jour, moins les heures ordinaires pour les repas. Les Opérateurs ne sont pas requis de travailler le dimanche. L'Institut est complètement pourvu de tous les appareils, etc., d'un grand Bureau de Télégraphie de premier ordre. Des dépêches de toutes descriptions, des nouvelles des chemins de fer, arrivées et départs des trains, des Rapports des Marchés et des Dépêches par le Câble Transatlantique, sont expédiées et reçues, tel que pratiqué sur des lignes ordinaires. L'instruction individuelle est donnée à chaque étudiant d'après son plus ou moins d'aptitude pour cette science. On n'épargne ni le travail, ni la dépense pour qualifier les étudiants pour les situations les plus importantes, sous un aussi bref délai que possible. Les élèves peuvent commencer leurs études en aucun temps, et les continuer dans les collèges jusqu'à ce qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour faire de bons Opérateurs, et ce sans charges extra. Il n'y a pas de vacances. Heures d'étude: de 9 heures du matin jusqu'au midi, et de 1.30 à 6 heures P.M. Le temps ordinaire pour se perfectionner dans cette science est de quinze semaines; mais ceci dépend bien entendu, de l'aptitude plus ou moins grande des élèves pour l'étude. Quelques-uns des gradués qui occupent des situations dans les Bureaux de Télégraphie ont fait leur cours d'étude dans l'espace de cinq à huit semaines. Le prix pour le cours complet est de Trente Dollars. Il n'y a aucune dépense extra, vu que tous les matériaux et instruments nécessaires sont fournis par le Collège.

Une ligne a été construite sur laquelle les élèves pourront pratiquer lorsqu'ils seront suffisamment avancés. Dans le cas de l'interruption des communications par la rupture des fils, les réparations sont conduites par un Professeur de Télégraphie sous les yeux des élèves, afin qu'ils puissent acquérir une connaissance réellement pratique de la science de la Télégraphie. GEORGE E. DESBARATS, Propriétaire. Montréal, Septembre 1871.

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS. Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. MONTREAL.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

A. BELANGER MAGASIN DE MEUBLES



276, Rue Notre-Dame MONTREAL.

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry, ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-21ss

ON DEMANDE

DIX JEUNES GENS RESPECTABLES et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme OPERATEURS TELEGRAPHIQUES. Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télégraphique de la Puissance. Conditions: \$30 pour le cours complet, y compris l'usage des instruments et des fils télégraphiques. S'adresser à l'Institut Télégraphique de la Puissance, 89, rue St. Jacques, et au bureau du Canadian Illustrated News, Hearststone, et de l'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place-d'Armes, Montréal. 2-36tf.

REFRIGERANTS PATENTES. DE \$8 A \$40.

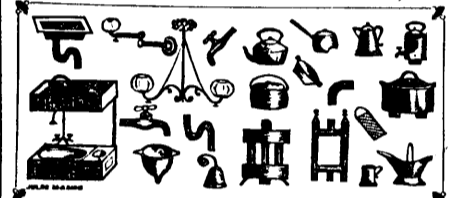
Ces REFRIGERANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de

POELES DE CUISINE, COUCHETTES EN FER, FONDS A RESSORTS DE TACHER, OBJETS EN ETAIN ET VERNISSE, POTS A THE ET CAFE AMELIORES, ETC., ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de COUCHETTES EN FER TRAVAILLE ANGLAIS.

MEILLEUR ET CIE., 526, Rue Craig. 2-18ss

ETABLI EN 1854. GEORGE YON, Plombier et Ferblantier. 241-RUE ST. LAURENT-241 (2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.)

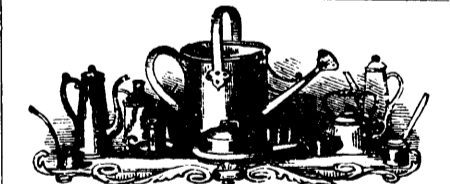


GEORGE YON se charge de toutes sortes d'ouvrages en Fer blanc, Zinc, Tôle de Russie, Tôle galvanisée, posage de Fournaises à air chaud, entreprend et répare les Couvertures, Dalles, Dallaux, posage de baignoires, Cabinets d'aisance (Water Closets), Bols à mains, Laviers, Tuyaux à l'eau, Tuyaux à gaz, Gazeliers, Cloches pour maisons. A son magasin, on trouvera toutes sortes d'ustensiles nécessaires pour l'usage de la maison. 7-45x

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 3-4zz



ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.-Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent. T. St. George continuera à prendre des commandes pour posage de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en fer blanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaises à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés. T. ST. GEORGE, 98, RUE ST. LAURENT. 2-24ss

\$30,000 VALANT EN HARDES FAITES DRAPS, TWEEDS, CASHMIRE FRANÇAIS ET ANGLAIS NOUVELLEMENT IMPORTES A 20 POUR CENT AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE VENEZ ET JUGEZ.

L'on trouvera aussi chez le Soussigné une grande variété de CHEMISES, COLS, COLLETS, etc. A DES PRIX TRES MODERES R. DEZIEL, NO. 131, RUE ST.-JOSEPH. Toute commande sera exécutée avec goût et promptitude. 7-39x

LAURENCELLE & VARY. FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT Pour Dames et Messieurs. CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc. No. 303, RUE NOTRE-DAME. 2-31ss

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE: 1-COTE DE LA PLACE D'ARMES-1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Epinette Rouge dans les maladies des Pouxmons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchitis etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

2-24ss (Etabli en 1859.)

AVIS.

LES ABONNES DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez N. RHÉAUME, 75-RUE ST. LAURENT.-75

2-47 f

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMEE



NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERES RESPECTABLES. 2-38ss

CORNICHES, CORNICHES ROULEAUX, BAGUETTES A CADRES ET A ESCALIERS.

A vendre à prix réduits avant l'inventaire chez L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, Montréal. 2-10ss

DEPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 26 Janvier 1872. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 8 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. 1f

F. X. BEAUCHAMP,

(Successeur de D. Smilie.) BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE PIERRES PRECIEUSES. 134-RUE ST. FRANCOIS-XAVIER-134 MONTREAL. 2-45zz

O. DESMARAIS,

PHOTOGRAPHE. (Coin des Rues Craig et St. Laurent.) MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 2-45x

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE Publié tous les Jaudis à Montréal, Canada,

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année Aux Etats-Unis..... 3.50

Par numéro..... 7 Centins

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES.....10 Centins la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.

Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration

FRAIS DE POSTE-ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 3 centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.